



**UI GreenMetric**  
Sustainable University Rankings

**Guide**

**SUSTAINABLE  
UNIVERSITY  
RANKINGS**

**Propulser des campus durables :  
gouvernance, transformation numérique  
et performance intégrée**

**2026**

## Table des matières

TABLE DES MATIÈRES .....	2
1. QU'EST-CE QUE LE UI GREENMETRIC SUSTAINABLE UNIVERSITY RANKINGS ?.....	3
2. QUELS SONT LES OBJECTIFS ? .....	3
3. QUI PEUT PARTICIPER ? .....	3
4. QUELS SONT LES AVANTAGES ?.....	4
5. COMMENT LES UNIVERSITÉS PEUVENT-ELLES PARTICIPER ? .....	6
6. COMMENT LE UI GREENMETRIC SUSTAINABLE UNIVERSITY RANKINGS A-T-IL ÉTÉ DÉVELOPPÉ ? .....	6
7. QUI FAIT PARTIE DE L'ÉQUIPE ?.....	10
8. QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ? .....	10
9. QUELS SONT NOS RÉSEAUX ?.....	16
10. QUELS SONT NOS PLANS ? .....	19
QUESTIONNAIRE (CRITÈRES ET INDICATEURS) .....	20
SOUSSION DES DONNÉES .....	58
DIRECTIVES RELATIVES AUX PREUVES .....	58
REMERCIEMENTS.....	58
ANNEXE 1.....	60
ANNEXE 2.....	82
ANNEXE 3.....	85
ANNEXE 4.....	87

## 1. Qu'est-ce que le UI GreenMetric Sustainable University Rankings ?

L'Universitas Indonesia (UI) a lancé en 2010 un classement mondial des universités, connu jusqu'en 2025 sous le nom de UI GreenMetric World University Rankings, afin de mesurer les efforts des universités en matière de durabilité. Il a été conçu comme une enquête en ligne visant à recueillir les politiques et programmes de durabilité mis en œuvre par les universités dans le monde entier.

Le classement repose globalement sur le cadre conceptuel Environnement, Économie et Équité. Ses catégories, indicateurs et pondérations visent à être pertinents pour un large éventail de parties prenantes tout en réduisant autant que possible les biais. La collecte et la soumission des données sont conçues pour être relativement simples et nécessitent généralement un temps de travail raisonnable de la part du personnel.

Lors de l'édition 2010, 95 universités de 35 pays ont participé : 18 d'Amérique, 35 d'Europe, 40 d'Asie et deux d'Australie. Lors de l'édition 2025, 1 745 universités de 105 pays ont participé. Cette croissance reflète la reconnaissance mondiale de UI GreenMetric en tant que classement universitaire pionnier axé sur la durabilité.

À partir de 2026, le classement a été renommé UI GreenMetric Sustainable University Rankings. Le thème pour 2026 est « Advancing Sustainable Campuses through Governance, Digitalization, and Integrated Performance ». Cela met en évidence la manière dont les universités renforcent la durabilité grâce à des structures de gouvernance efficaces, un leadership transparent et des politiques responsables.

## 2. Quels sont les objectifs ?

Le UI GreenMetric Sustainable University Rankings vise à :

- Contribuer au débat académique sur la durabilité dans l'enseignement supérieur et le verdissement des campus
- Promouvoir le changement social porté par les universités vers des objectifs de durabilité
- Servir d'outil d'auto-évaluation de la durabilité des campus pour les établissements d'enseignement supérieur (Higher Education Institutions, HEIs) dans le monde ; et
- Informer les gouvernements, les agences environnementales internationales et locales, ainsi que la société, des programmes de durabilité sur les campus.

## 3. Qui peut participer ?

Toute université dans le monde ayant un fort engagement en faveur de la durabilité peut participer au UI GreenMetric Sustainable University Rankings annuel.

#### 4. Quels sont les avantages ?

Les universités qui participent au UI GreenMetric Sustainable University Rankings en soumettant leurs données peuvent bénéficier de l'internationalisation et de la reconnaissance, d'une sensibilisation accrue à la durabilité, de changements et d'actions sociales, ainsi que d'opportunités de mise en réseau pour collaborer. L'inscription est gratuite.

##### a. Internationalisation et reconnaissance

La participation au UI GreenMetric Sustainable University Rankings peut soutenir l'internationalisation et la reconnaissance d'une université en augmentant la visibilité de ses efforts en matière de durabilité. Cela peut entraîner une augmentation du trafic vers le site web de l'université, davantage de références en ligne à l'institution en lien avec la durabilité, une intensification des échanges avec des partenaires potentiels, et une meilleure reconnaissance de la part des alumni et du public en tant qu'université engagée en faveur de la durabilité.

##### b. Renforcer la sensibilisation aux enjeux de durabilité

La participation peut renforcer la sensibilisation à la durabilité au sein de l'université et au-delà. Le monde fait face à des défis majeurs, notamment la pression démographique, le réchauffement climatique, la surexploitation des ressources naturelles, la dépendance aux combustibles fossiles, ainsi que l'insécurité hydrique et alimentaire. L'enseignement supérieur joue un rôle crucial pour répondre à ces défis. Le UI GreenMetric Sustainable University Rankings soutient ce rôle en évaluant et en comparant les efforts en matière d'éducation au développement durable, de recherche sur la durabilité, de verdissement des campus et d'action sociale.

##### c. Changement social et action

Le UI GreenMetric Sustainable University Rankings ne vise pas seulement à sensibiliser ; il encourage des actions concrètes. Transformer les connaissances en pratique est essentiel pour répondre aux défis actuels de durabilité. Grâce à l'apprentissage partagé et aux efforts collectifs, les universités peuvent contribuer de manière significative aux transitions vers la durabilité.

##### d. Mise en réseau

Le UI GreenMetric Network a été créé en 2017, et tous les participants deviennent automatiquement membres du UI GreenMetric Sustainable University Rankings Network (UIGM-SUREN). Grâce à ce réseau, les participants peuvent partager les meilleures pratiques et développer des collaborations en rejoignant l'atelier international annuel UI GreenMetric ainsi que des ateliers régionaux et nationaux organisés par des universités approuvées. Les participants peuvent également organiser des ateliers techniques sur le UI GreenMetric au sein de leurs établissements respectifs.

En tant que plateforme de soutien à l'action en faveur de la durabilité, le réseau est géré par UI GreenMetric en tant que secrétariat. Les programmes et orientations sont

proposés et décidés par un comité de pilotage comprenant le Secrétariat UI GreenMetric ainsi que des coordinateurs régionaux et nationaux, comme indiqué ci-dessous.

**Tableau 1. Coordinateurs nationaux du UI GreenMetric Sustainable University Rankings Network (UIGM-SUREN)**

<b>N°</b>	<b>Coordinateur National</b>
1	Zonguldak Bülent Ecevit University – Türkiye
2	Ege University – Türkiye
3	University of Zanjan – Iran
4	Tarbiat Modares University – Iran
5	Universitas Diponegoro – Indonesia
6	National Pingtung University of Science and Technology – Taiwan
7	People’s Friendship University of Russia – Russia
8	University of São Paulo – Brazil
9	Kazakh National Agrarian University – Kazakhstan
10	University College Cork – Ireland
11	Siam University – Thailand
12	University of L’Aquila – Italy
13	Universidad de Navarra – Spain
14	University of Oviedo – Spain
15	El Bosque University – Colombia
16	University of Minho – Portugal
17	Riga Technical University – Latvia
18	Grand Asian University Sialkot – Pakistan
19	Escuela Superior Politécnica de Chimborazo – Ecuador
20	Holy Spirit University of Kaslik – Lebanon
21	University of Szeged – Hungary
22	University of Pécs – Hungary
23	University of Sousse – Tunisia
24	University of Sharjah – United Arab Emirates
25	Bukhara State University – Uzbekistan
26	October 6 University – Egypt
27	Batangas State University – Philippines
28	Al-Muthanna University – Iraq
29	Koya University – Iraq

<b>N°</b>	<b>Coordinateur National</b>
30	Lagos State University – Nigeria
31	Toronto Metropolitan University – Canada
32	Universidad Católica de Córdoba – Argentina
33	Universidad Privada Dr. Rafael Belloso Chacín – Venezuela
34	Daffodil International University – Bangladesh
35	Ala-Too International University – Kyrgyzstan

À la date de l'édition 2025, le réseau comprend 1 745 universités participantes à travers l'Asie, l'Europe, l'Afrique, l'Australie, l'Amérique et l'Océanie. Ensemble, ces universités représentent plus de 3 millions de membres du corps professoral, 35 millions d'étudiants, et 98 milliards de dollars américains de financement total de la recherche lié à l'environnement et à la durabilité. Ces chiffres sont des estimations du Secrétariat basées sur l'agrégation de données institutionnelles auto-déclarées soumises par les universités participantes (année de référence : 2025).

## **5. Comment les universités peuvent-elles participer ?**

La participation au processus de classement est simple. Le directeur ou la directrice du développement durable, ou toute autre personne désignée responsable, peut visiter <https://uigreenmetric.com> pour en savoir plus sur le classement. Si l'université est intéressée, elle peut envoyer un e-mail au Secrétariat UI GreenMetric à [support@uigreenmetric.com](mailto:support@uigreenmetric.com) pour demander une lettre d'invitation et l'accès au système en ligne.

Les universités ayant participé aux éditions précédentes recevront une invitation à participer de nouveau. Si votre université décide de ne pas participer pour des raisons spécifiques, nous vous serions reconnaissants d'en informer le secrétariat. Votre université reste la bienvenue pour participer aux enquêtes futures.

Nous recommandons vivement à chaque université de désigner une personne de contact dédiée afin de coordonner la soumission des données et la communication avec le secrétariat. N'hésitez pas à contacter le secrétariat si vous avez des questions concernant l'enquête ou le processus de soumission.

## **6. Comment le UI GreenMetric Sustainable University Rankings a-t-il été développé ?**

La création du UI GreenMetric Sustainable University Rankings a été influencée par plusieurs considérations clés.

#### a. L'idéalisme et le rôle des universités

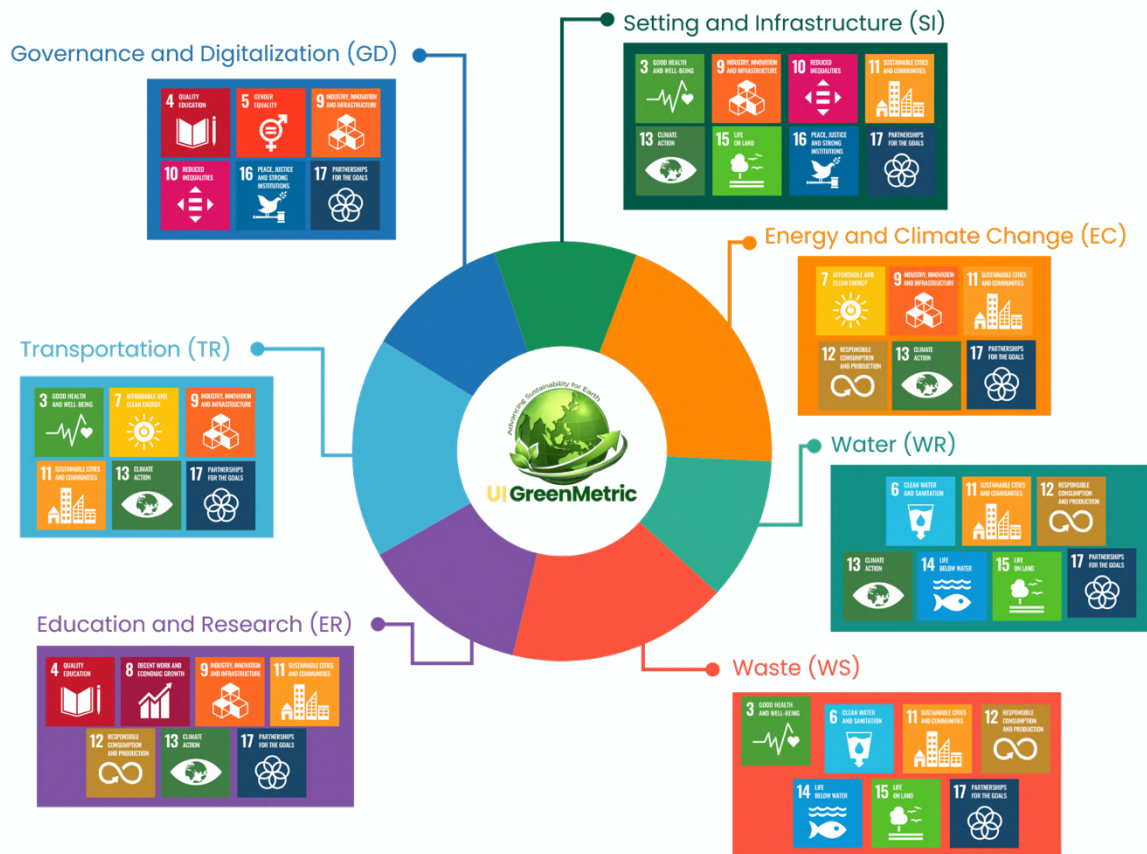
Les défis futurs pour la civilisation incluent la pression démographique, le changement climatique, la sécurité énergétique, la dégradation de l'environnement, la sécurité de l'eau et de l'alimentation, ainsi que le développement durable. Malgré des recherches scientifiques approfondies et des discussions publiques, de nombreux gouvernements ont eu des difficultés à s'engager réellement dans des agendas de durabilité. À l'Universitas Indonesia, cette préoccupation a conduit à considérer que les universités sont bien placées pour aider à construire un consensus et faire avancer l'action dans des domaines clés. Cela inclut la Triple Bottom Line, les 3E (Équité, Économie, Environnement), les bâtiments verts (Green Building) et l'Éducation au Développement Durable (Education for Sustainable Development, ESD).

Le UI GreenMetric Sustainable University Rankings sert d'outil pour aider les universités à répondre aux défis de durabilité. De nombreuses institutions utilisent le questionnaire UI GreenMetric pour mesurer, suivre et évaluer leurs stratégies de durabilité. En participant, les universités peuvent apprendre les unes des autres et collaborer afin de réduire leur impact environnemental négatif. UI GreenMetric est une initiative à but non lucratif ; par conséquent, les universités peuvent participer sans frais d'inscription.

#### b. Le modèle du UI GreenMetric Sustainable University Rankings

Même si UI GreenMetric n'a pas été développé à partir d'un système de classement unique préexistant, son modèle et son questionnaire ont été conçus en tenant compte de cadres d'évaluation de la durabilité déjà établis et d'approches de classement des universités. Pendant la phase de conception, plusieurs références ont orienté la construction des indicateurs et la logique de notation, notamment les Holcim Sustainability Awards, GREENSHIP (développé par le Green Building Council of Indonesia et inspiré de LEED), le Sustainability Tracking, Assessment, and Rating System (STARS) et le College Sustainability Report Card (également connu sous le nom de Green Report Card).

Les lignes directrices positionnent UI GreenMetric dans l'agenda plus large de durabilité des Nations Unies. Elles soulignent l'accent mis par UN Environment sur les approches intégrées dans l'Agenda 2030, où l'amélioration de la santé environnementale peut générer des bénéfices sociaux et économiques, et indiquent que les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) sont couverts par les critères et indicateurs de UI GreenMetric.



**Figure 1.** UI GreenMetric et les ODD

### c. L'évolution de la méthodologie au fil du temps

Le UI GreenMetric Sustainable University Rankings a continuellement affiné ses indicateurs afin de refléter les priorités émergentes en matière de durabilité et d'améliorer la clarté et la comparabilité.

- 2010 : 23 indicateurs répartis sur cinq catégories ont été utilisés pour calculer les scores de classement.
- 2011 : Le nombre d'indicateurs est passé à 34.
- 2012 : L'indicateur « environnement de campus sans fumée et sans drogue » a été supprimé, ce qui a abouti à 33 indicateurs. Les indicateurs ont été réorganisés en six catégories, incluant des critères liés à l'éducation, et la création d'une catégorie dédiée à l'éducation et à la recherche en durabilité a commencé à être envisagée.
- 2015 : Le thème portait sur l'empreinte carbone, et deux questions ont été ajoutées à la section Énergie et Changement Climatique. Des sous-indicateurs supplémentaires ont été introduits, en particulier pour l'Eau et les Transports.
- 2017 : Une révision majeure a été mise en œuvre afin de mieux refléter les nouvelles tendances en matière de durabilité.

- 2018 : Le thème était « Universités, impacts et Objectifs de Développement Durable (ODD) ». Des options de réponse détaillées ont été introduites pour de nombreux indicateurs, notamment la couverture forestière et végétale plantée, des zones supplémentaires d'absorption de l'eau, des appareils économes en énergie, des bâtiments intelligents, le ratio d'énergies renouvelables, des éléments de bâtiments verts, des programmes de réduction des gaz à effet de serre, des critères liés aux déchets et à l'eau, le ratio des zones de stationnement, des initiatives de transport visant à réduire les véhicules privés, des programmes de réduction du stationnement, des services de navette, les véhicules à zéro émission (Zero Emission Vehicles, ZEV), des politiques piétonnes et des sites web universitaires consacrés à la durabilité. Un nouvel élément a également été ajouté dans la catégorie Éducation concernant la disponibilité d'un rapport de durabilité publié. En outre, l'élément lié au vélo a été mis à jour afin de mieux refléter les évolutions mondiales des transports verts en se concentrant sur les véhicules à zéro émission.
- 2019 : Le thème était « universités durables dans un monde en changement : leçons, défis et opportunités ». Le questionnaire a été amélioré en élargissant les options de réponse et en fournissant des explications plus claires, en particulier pour les indicateurs de bâtiments intelligents.
- 2020 : Le thème était « la responsabilité des universités vis-à-vis des objectifs de développement durable et des défis complexes du monde ». Le questionnaire a mis l'accent sur l'impact potentiel des universités grâce à la planification de campus verts et à l'engagement communautaire.
- 2021 : De nouvelles questions ont été ajoutées afin de mieux saisir les impacts sociaux, culturels et économiques et de refléter les conditions liées à la pandémie.
- 2022 : Les indicateurs ont été ajustés pour refléter la poursuite des conditions pandémiques, et un nouvel indicateur relatif à la pollution de l'eau a été ajouté.
- 2023 : Plusieurs nouveaux indicateurs ont été ajoutés, notamment ceux liés aux programmes de déchets 3R, aux activités des organisations étudiantes et à la collaboration internationale.
- 2024 : UI GreenMetric a introduit de nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés axés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), encourageant les universités à développer des innovations numériques au service de la durabilité.
- 2025 : De nouveaux ajustements mettront l'accent sur l'impact et l'efficacité des programmes de durabilité afin de renforcer leur pertinence dans le contexte actuel.
- 2026 : UI GreenMetric a ajouté le critère Gouvernance et numérisation (GD) et a commencé à désigner le classement comme UI GreenMetric Sustainable

University Rankings (UIGM SUR) (auparavant présenté sous la marque UI GreenMetric World University Rankings, WUR).

En outre, les preuves sont essentielles pour le processus d'examen. Veuillez vous assurer que les preuves fournies à l'appui sont complètes, claires et cohérentes avec les données soumises.

#### d. Réalités et défis

L'objectif de développer un classement des universités durables a été poursuivi en comprenant clairement que la diversité des universités, leurs types, leurs missions et leurs contextes locaux, crée des défis méthodologiques. Les universités diffèrent par leur niveau de sensibilisation et d'engagement en matière de durabilité, les budgets disponibles, l'étendue des espaces verts sur le campus et bien d'autres dimensions.

Ces différences sont complexes par nature. Toutefois, le UI GreenMetric Sustainable University Rankings s'engage à améliorer en continu le classement afin qu'il reste utile et équitable pour tous les participants. Nous accueillons avec intérêt les retours et suggestions de nos membres.

### 7. Qui fait partie de l'équipe ?

De 2010 à 2020, le UI GreenMetric Sustainable University Rankings était géré par une équipe placée sous l'autorité du Recteur de l'Universitas Indonesia. Depuis 2021, UI GreenMetric fonctionne de manière plus indépendante et a progressivement évolué vers un modèle d'autofinancement.

Notre équipe se compose de trois grands groupes : l'équipe de management, les experts, et les évaluateurs. Les membres de l'équipe viennent d'horizons académiques et professionnels très variés, notamment l'administration publique, les sciences de l'information et des bibliothèques, les études culturelles, les sciences de l'environnement, l'ingénierie, l'architecture, le design urbain, l'odontologie, la santé publique, la statistique, la chimie, la physique et la linguistique.

### 8. Quelle est la méthodologie ?

#### a. Les critères

Le UI GreenMetric Sustainable University Rankings évalue les politiques et la performance des universités à travers les sept catégories suivantes:

- Setting and Infrastructure (SI)
- Energy and Climate Change (EC)
- Waste (WS)
- Water (WR)
- Transportation (TR)

- Education and Research (ED)
- Governance and Digitalization (GD)

Chaque catégorie a une pondération, comme indiqué ci-dessous.

**Tableau 2. Catégories utilisées dans le classement et leur pondération**

<b>N° Catégorie</b>	<b>Pourcentage du total des points ( %)</b>
1 Setting and Infrastructure (SI)	11
2 Energy and Climate Change (EC)	20
3 Waste (WS)	17
4 Water (WR)	11
5 Transportation (TR)	17
6 Education and Research (ED)	13
7 Governance and Digitalization (GD)	11
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Tableau 3. Indicateurs et catégories proposés pour le classement 2026

1) *Setting and Infrastructure (SI): 11 %*

<b>Code Indicateur</b>	<b>Points</b>
SI1 Ratio de la surface d'espaces ouverts par rapport à la surface totale	200
SI2 Surface totale du campus couverte par une végétation forestière utilisée pour la recherche, l'enseignement et/ou l'engagement communautaire	100
SI3 Surface totale du campus couverte par une végétation plantée	200
SI4 Surface totale d'espaces ouverts divisée par la population totale du campus	200
SI5 Infrastructures du campus pour les personnes en situation de handicap, ayant des besoins spécifiques et/ou pour les services liés à la maternité	100
SI6 Infrastructures de sécurité et de sûreté	100
SI7 Infrastructures de santé pour soutenir le bien-être des étudiants, du personnel académique et du personnel administratif	100

<b>Code Indicateur</b>		<b>Points</b>
SI8	Conservation de la flore, de la faune, de la vie sauvage et/ou des ressources génétiques sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou long terme	100
	Total	1100

2) *Energy and Climate Change (EC): 20 %*

<b>Code Indicateur</b>		<b>Points</b>
EC1	Utilisation d'appareils économes en énergie	200
EC2	Mise en œuvre de bâtiments intelligents	300
EC3	Nombre de sources d'énergie renouvelable sur le campus	300
EC4	Consommation totale d'électricité divisée par la population totale du campus (kWh par personne)	200
EC5	Ratio de la production d'énergie renouvelable par rapport à la consommation annuelle totale d'énergie	200
EC6	Éléments de bâtiment vert mis en œuvre dans l'ensemble des bâtiments	200
EC7	Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	200
EC8	Empreinte carbone totale divisée par la population totale du campus (tonnes métriques par personne)	200
EC9	Nombre de programmes innovants en énergie et changement climatique	100
EC10	Programmes universitaires à fort impact sur le changement climatique	100
	Total	2000

3) *Waste (WS): 17 %*

<b>Code Indicateur</b>		<b>Points</b>
WS1	Programme 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) pour les déchets universitaires	200
WS2	Programme visant à réduire l'utilisation du papier et du plastique sur le campus	300

<b>Code Indicateur</b>	<b>Points</b>
WS3 Traitement des déchets organiques	300
WS4 Traitement des déchets inorganiques	300
WS5 Traitement des déchets toxiques	300
WS6 Évacuation des eaux usées	300
Total	1700

4) *Water (WR): 11 %*

<b>Code Indicateur</b>	<b>Points</b>
WR1 Surface totale dédiée à l'absorption de l'eau (hors zones forestières et zones de végétation plantée)	100
WR2 Programme de conservation de l'eau et mise en œuvre	200
WR3 Mise en œuvre d'un programme de recyclage de l'eau	200
WR4 Utilisation d'équipements économes en eau	200
WR5 Consommation d'eau traitée	200
WR6 Contrôle de la pollution de l'eau sur la zone du campus	200
Total	1100

5) *Transportation (TR): 17 %*

<b>Code Indicateur</b>	<b>Points</b>
TR1 Nombre de véhicules à moteur thermique (voitures et motos) divisé par la population totale du campus	200
TR2 Services de navette	250
TR3 Disponibilité de véhicules à zéro émission (ZEV) sur le campus	200
TR4 Nombre de ZEV divisé par la population totale du campus	200
TR5 Ratio de la surface de stationnement au sol par rapport à la surface totale du campus	200
TR6 Programme visant à limiter ou réduire les zones de stationnement au cours des trois dernières années	200

<b>Code Indicateur</b>		<b>Points</b>
TR7	Nombre d'initiatives pour réduire les véhicules privés sur le campus	200
TR8	Chemins piétons sur le campus	250
	Total	1700

6) *Education and Research (ED): 13 %*

<b>Code Indicateur</b>		<b>Points</b>
ED1	Ratio des cours sur la durabilité par rapport au nombre total de cours/matières	200
ED2	Ratio des financements de recherche sur la durabilité par rapport au financement total de la recherche	200
ED3	Ratio des publications scientifiques liées à la durabilité par rapport au nombre d'enseignants-chercheurs (période d'un an)	200
ED4	Nombre d'événements ou de programmes liés à la durabilité	100
ED5	Nombre d'activités liées à la durabilité organisées par des organisations étudiantes par an	150
ED6	Nombre d'activités culturelles sur le campus	100
ED7	Nombre de programmes de durabilité avec collaborations internationales	100
ED8	Nombre de services à la communauté liés à la durabilité impliquant des étudiants	100
ED9	Nombre de start-ups liées à la durabilité	100
ED10	Pourcentage de diplômés occupant des emplois verts (trois dernières années)	50
	Total	1300

7) *Governance and Digitalization (GD): 11 %*

<b>Code Indicateur</b>		<b>Points</b>
GD1	Pourcentage du budget universitaire dédié aux efforts de durabilité	200
GD2	Site web de durabilité géré par l'université	200

<b>Code Indicateur</b>		<b>Points</b>
GD3	Rapport de durabilité	100
GD4	Rapport financier	100
GD5	Existence d'une unité ou d'un bureau coordonnant la durabilité sur le campus	100
GD6	Usage des TIC pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de durabilité	50
GD7	Politique sur les technologies numériques avancées (IA, IoT, etc.) pour soutenir la prise de décision, l'efficacité et la prestation de services	50
GD8	Ratio de femmes dirigeantes par rapport au total des dirigeants institutionnels	100
GD9	Système anti-corruption et d'intégrité	50
GD10	Système de lanceur d'alerte et de gestion des plaintes	50
GD11	Programme de littératie numérique via LMS	50
GD12	Code d'éthique écrit pour les dirigeants universitaires, le personnel académique, le personnel administratif et les étudiants	50
	Total	1100

Le vert clair indique les nouveaux indicateurs pour 2026.

#### b. Indicateurs révisés

Afin de répondre aux évolutions actuelles et de mieux prendre en compte les dimensions sociales, culturelles et économiques de la durabilité, plusieurs indicateurs ont été révisés dans le questionnaire de cette année.

#### c. Notation

Chaque item est noté numériquement afin de permettre un traitement statistique des données. Les scores sont basés sur des comptages simples (par exemple, nombre de programmes, volume de déchets) ou sur des réponses sur une échelle définie. Des consignes détaillées de notation figurent à l'Annexe 1.

#### d. Pondération des critères

Chaque critère appartient à une catégorie plus large. Après la soumission des données, les scores bruts sont pondérés selon les pondérations des catégories afin de produire le score final.

#### e. Règles de départage

Si deux universités ou plus obtiennent le même score total, le UI GreenMetric Sustainable University Rankings 2026 applique les règles de départage suivantes :

1. Score Energy and Climate Change (EC) (20 %)
2. Si l'égalité persiste : score Waste (WS) (17 %), puis score Transportation (TR) (17 %)
3. Si l'égalité persiste encore : score Education and Research (ED) (13 %)
4. Si l'égalité persiste toujours : Setting and Infrastructure (SI) (11 %), puis Water (WR) (11 %), puis Governance and Digitalization (GD) (11 %), afin de déterminer l'ordre final du classement

Remarque : ces étapes de départage suivent les pondérations des catégories présentées dans le Tableau 2.

#### f. Affiner et améliorer l'instrument de recherche

Même si nous avons fait tout notre possible pour concevoir et mettre en œuvre le questionnaire avec soin, nous reconnaissons qu'il peut rester certaines limites. C'est pourquoi nous examinons régulièrement les critères et les pondérations afin d'intégrer les retours des participants et de refléter les évolutions du domaine. Nous accueillons avec plaisir vos commentaires et suggestions d'amélioration.

#### g. Soumission des données

Les universités doivent soumettre leurs données via le système en ligne entre février et juin 2026. Les données peuvent être déclarées sur une période de référence d'un an, soit sur une base d'année civile (par exemple, janvier 2025 à décembre 2025), soit sur une période glissante de 12 mois (par exemple, mai 2025 à mai 2026), conformément à la politique de référence des données UI GreenMetric applicable.

Nous acceptons également les documents justificatifs, y compris des copies électroniques ou papier de vos évaluations et rapports de durabilité, ainsi que des preuves des activités de durabilité menées au sein de votre université.

#### h. Résultats

Les résultats finaux seront publiés en septembre 2026. Les résultats globaux du classement et les scores détaillés peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://uigreenmetric.com>

### 9. Quels sont nos réseaux ?

La sensibilisation croissante à la durabilité a contribué à construire un réseau mondial d'universités et d'organisations partageant les mêmes valeurs. Ce réseau est coordonné par le Secrétariat du UI GreenMetric Sustainable University Rankings et guidé par un comité de pilotage incluant des coordinateurs nationaux et/ou régionaux, en coopération avec des universités qui accueillent des événements UI GreenMetric.

<https://uigreenmetric.com>

Depuis 2017, UI GreenMetric a soutenu et participé à de nombreux ateliers nationaux et régionaux organisés par des universités dans divers pays. En 2017, UI GreenMetric a collaboré avec la Kazakh National Agrarian University (Kazakhstan), El Bosque University (Colombie), University of São Paulo (Brésil), Universitas Diponegoro (Indonésie), University of Bologna (Italie), Aalborg University (Danemark), King Abdulaziz University (Arabie saoudite) et People's Friendship University of Russia (RUDN University) (Russie). Le 3e International Workshop on UI GreenMetric (IWGM) a été accueilli par Zonguldak Bülent Ecevit University (Turquie).

En 2018, UI GreenMetric a également partagé ses progrès lors de forums internationaux et régionaux, notamment l'IREG Forum (Belgique), la conférence ISCN (Suède), le CRUI Working Group on International Academic Rankings (Italie), la conférence de l'International Association for Impact Assessment (IAIA) (Malaisie) et le Global Symposium on Green Campus Development (Chine). La même année, UI GreenMetric a contribué à des ateliers nationaux accueillis par plusieurs universités, notamment University of Zanjan et Ferdowsi University of Mashhad (Iran), Atyrau State University (Kazakhstan), King Abdulaziz University (Arabie saoudite), University of Nottingham (Royaume-Uni), National University of Colombia et Universidad del Rosario (Colombie), University of São Paulo (Brésil), Pakistan Higher Education Commission (Pakistan), Universiti Utara Malaysia (Malaisie), Institut Teknologi Sepuluh Nopember (Indonésie), Riga Technical University (Lettonie), RUDN University (Russie), Universidad Técnica Federico Santa María (Chili) et OMNES Education (France). Le 4e International Workshop on UI GreenMetric (IWGM) a été accueilli par Universitas Diponegoro (Indonésie).

En 2019, UI GreenMetric a été invité à interagir avec diverses organisations et communautés, notamment la 4e General Assembly Meeting of the Green University Union of Taiwan, la réunion CRUE, le World Environmental Education Congress et la conférence Building Universities' Reputations (BUR). Des ateliers nationaux et régionaux ont également été accueillis par des universités telles que Universidad Autónoma de Occidente et Universidad Icesi (Colombie), University of Szeged et University of Pécs (Hongrie), Universitas Hasanuddin (Indonésie), Nazarbayev University (Kazakhstan), Universidade Federal de Lavras (Brésil), Holy Spirit University of Kaslik (USEK) (Liban), RUDN University (Russie), Escuela Superior Politécnica de Chimborazo (ESPOCH) (Équateur), University of Sousse (Tunisie) et Cyprus International University (Chypre du Nord). Le 5e International Workshop on UI GreenMetric (IWGM) a été accueilli par University College Cork (Irlande).

Début 2020, deux ateliers ont eu lieu en France et en Arabie saoudite. Pendant la pandémie de COVID-19, UI GreenMetric a poursuivi son engagement via des activités en ligne, en organisant plus de 60 ateliers et webinaires de manière virtuelle.

En 2020, UI GreenMetric a organisé des ateliers virtuels avec des représentants d'universités de différents pays, notamment University of Nottingham (Royaume-Uni), Mahidol University (Thaïlande), Universitas Riau (Indonésie), Fundación Universidad del Norte (Colombie), University of Sharjah (Émirats arabes unis), RUDN University

(Russie), University of Campinas (Brésil) et Universidad de Sonora (Mexique). Le 6e International Workshop on UI GreenMetric (IWGM) a été accueilli par University of Zanzan (Iran).

En 2021, les ateliers virtuels ont continué, avec de nouveaux hôtes et de nouveaux pays participants, notamment University of Szeged (Hongrie), Mahidol University (Thaïlande), University of Zanzan (Iran), Tarbiat Modares University (Iran), Universitas Sebelas Maret (Indonésie), Universidad Hemisferios (Équateur), RUDN University (Russie), Universidad Tecnológica de Pereira (Colombie), Universidad Autónoma de Nuevo León (Mexique) et INSEEC U (France). Le 7e International Workshop on UI GreenMetric (IWGM) a été accueilli par Universiti Putra Malaysia (Malaisie).

Dans le cadre de ses priorités thématiques, UI GreenMetric, en collaboration avec University of São Paulo, Universitas Indonesia, El Bosque University, University of Szeged, University of Sharjah, ESPOCH et University of Sousse, a lancé le UI GreenMetric Online Course on Sustainability 2021 (Team A). Cette initiative proposait une introduction de niveau licence au développement durable, au travers d'une expérience d'apprentissage mondiale impliquant des universités sur quatre continents et dans sept pays. Elle introduit les étudiants aux principaux défis de durabilité et aux trajectoires possibles au Brésil, en Colombie, en Équateur, en Hongrie, en Indonésie, en Tunisie et aux Émirats arabes unis, et explore les relations entre développement économique, inclusion sociale et protection de l'environnement.

En 2022, UI GreenMetric a organisé des ateliers avec des représentants d'universités de pays incluant Universidad EAFIT (Colombie), Mahidol University (Thaïlande), Universidad Tecnológica ECOTEC (Équateur), RUDN University (Russie), University of Sharjah (Émirats arabes unis) et Universitas Multimedia Nusantara (Indonésie). Le 8e International Workshop on UI GreenMetric (IWGM) a été accueilli par National Pingtung University of Science and Technology (Taïwan).

Le UI GreenMetric Online Course on Sustainability a continué de s'étendre. En 2021-2024, 17 universités indonésiennes ont collaboré pour organiser des cours en ligne pour leurs étudiants : Institut Teknologi Nasional Bandung, Institut Teknologi Sepuluh Nopember, Telkom University, Universitas Diponegoro, Universitas Gadjah Mada, Universitas Islam Negeri Jakarta, Universitas Lampung, Universitas Muhammadiyah Malang, Universitas Negeri Surabaya, Universitas Padjadjaran, Universitas Palangka Raya, Universitas Pancasila, Universitas Pattimura, Universitas Sam Ratulangi, Universitas Sebelas Maret, Universitas Sriwijaya et Universitas Syiah Kuala.

En 2023, des ateliers nationaux ont été accueillis par Universidad Nacional Autónoma de México (Mexique), University of L'Aquila (Italie), Bukhara State University (Ouzbékistan), Institut Teknologi Sumatera (Indonésie), Tarbiat Modares University (Iran), Universidade Federal de Mato Grosso do Sul (Brésil), Universidad San Francisco de Quito (Équateur), Universidad Militar Nueva Granada (Colombie), Hasan Kalyoncu University (Turquie), Cyprus International University (Chypre), Khwaja Fareed University of Engineering and Information Technology (Pakistan), Batangas State University (Philippines), Universitas Hasanuddin (Indonésie) et RUDN University

(Russie). Le 9e International Workshop on UI GreenMetric (IWGM) a été accueilli par University of Minho (Portugal). Le UI GreenMetric Results and Awards a été accueilli par Abu Dhabi University (Émirats arabes unis).

En 2024, des ateliers nationaux ont été accueillis par Lagos State University (Nigéria), BUAP (Mexique), Ege University (Turquie), Universidad de Vigo (Espagne), UPEC (Équateur), KFUEIT (Pakistan), Batangas State University (Philippines), Universitas Tanjungpura (Indonésie), University of Pécs (Hongrie), RUDN University (Russie), Universitas Padjadjaran (Indonésie) et Bukhara State University (Ouzbékistan). Le 10e International Workshop on UI GreenMetric (IWGM) a été accueilli par Universidad del Rosario, Universidad Javeriana, Universidad Autonoma de Occidente, Universidad Nacional et Universidad El Bosque (Colombie). Le UI GreenMetric Results and Awards 2024 a été accueilli par University of São Paulo (USP) (Brésil).

Le cours en ligne pour Team B a également été organisé par National Pingtung University of Science and Technology (Taïwan), University of Pécs (Hongrie), Universitas Diponegoro (Indonésie), Universitas Negeri Yogyakarta (Indonésie), Mahidol University (Thaïlande) et Zonguldak Bülent Ecevit University (Turquie). En 2024, une nouvelle université a rejoint Team A, Oguz Han Engineering and Technology University (Turkménistan), et une nouvelle université a rejoint Team B, Arab American University Palestine (Palestine).

En 2025, des ateliers nationaux ont été accueillis par CETYS Universidad, Campus Tijuana (Mexique), Universidad Técnica Particular de Loja (UTPL) (Équateur), Universidad de Santander (UNDES) (Colombie), Burdur Mehmet Akif Ersoy University (Turquie), Kazakh National Agrarian University (KazNAU) (Kazakhstan), Università degli Studi dell'Aquila (Italie), Universidad Privada Dr. Rafael Belloso Chacín (URBE) (Venezuela), Grand Asian University Sialkot (GAUS) (Pakistan), UIN Raden Fatah Palembang (Indonésie) et Universitas Diponegoro (Indonésie). Le 11e International Workshop on UI GreenMetric (IWGM) a été accueilli par Université Côte d'Azur (France). Le UI GreenMetric Results and Awards 2025 a été accueilli par National Chi Nan University (NCNU) (Taïwan).

## **10. Quels sont nos plans ?**

UI GreenMetric réfléchit en permanence à la meilleure façon d'atteindre ses objectifs, apprend des retours constructifs sur les classements universitaires et l'avancement de l'Éducation au Développement Durable (Education for Sustainable Development, ESD), et bénéficie des expériences variées des universités participantes dans des contextes différents. Nous prévoyons de continuer à améliorer le questionnaire et de fournir davantage de services de consultation aux membres de notre réseau. Nous renforcerons également la collaboration grâce à des programmes innovants et à de nouvelles opportunités d'apprentissage partagé afin d'atteindre cet objectif.

## Questionnaire (Critères et indicateurs)

Le questionnaire du UI GreenMetric Sustainable University Rankings est structuré autour de sept catégories utilisées dans l'évaluation : Setting and Infrastructure (SI), Energy and Climate Change (EC), Waste (WS), Water (WR), Transportation (TR), Education and Research (ED), et Governance and Digitalization (GD). Chaque catégorie est déclinée en questions spécifiques avec des consignes détaillées pour aider les universités à déclarer leurs politiques, programmes et performances en matière de durabilité de manière cohérente. En général, les universités peuvent utiliser le questionnaire pour présenter leurs efforts de durabilité aussi précisément que possible, et des preuves justificatives sont fortement recommandées et requises pour la plupart des questions et indicateurs, en particulier les cartes du campus et/ou un plan directeur du campus, car elles aident les évaluateurs à vérifier les emplacements, les tailles de surface et la répartition des installations pertinentes selon les indicateurs.

### 1. Setting and Infrastructure (SI) : 11 %

Cette catégorie fournit des informations de base sur le contexte du campus et ses infrastructures physiques afin d'évaluer la performance en matière de durabilité. Elle permet d'évaluer si un campus présente les caractéristiques clés d'un campus vert ou durable, notamment les usages du sol, les espaces ouverts et les éléments liés aux écosystèmes. La catégorie est conçue pour encourager les universités à étendre et protéger les espaces verts, renforcer la gestion environnementale et soutenir le développement durable par la planification et les infrastructures.

#### 1.1. Type d'établissement d'enseignement supérieur

Veillez sélectionner l'une des options suivantes :

- [1] Comprehensive
- [2] Specialized higher education institution

#### 1.2. Climat

Veillez sélectionner l'option qui décrit le mieux le climat de votre région.

- [1] Tropical wet
- [2] Tropical wet and dry
- [3] Semiarid
- [4] Arid
- [5] Mediterranean
- [6] Humid subtropical
- [7] Marine west coast / oceanic climate
- [8] Humid continental
- [9] Subarctic

### 1.3. Nombre de sites de campus

Veillez indiquer le nombre de lieux distincts où votre université mène des activités académiques. Par exemple, si votre université exploite plusieurs campus dans différents districts, villes ou communes, veuillez déclarer le nombre total de campus.

Si plus d'un site de campus est déclaré, toutes les données pertinentes doivent être appliquées de manière cohérente à l'ensemble des campus listés pour les indicateurs concernés.

Preuves recommandées : cartes du campus et/ou plan directeur du campus montrant l'emplacement du campus, la taille des surfaces, et la répartition des installations pertinentes pour les indicateurs.

Preuve requise.

### 1.4. Implantation du campus

Veillez sélectionner l'une des options suivantes :

- [1] Rural
- [2] Suburban
- [3] Urban
- [4] City center
- [5] High-rise building area

Preuve requise.

### 1.5. Surface totale du campus (m<sup>2</sup>)

Veillez indiquer la surface totale du campus en mètres carrés dans la note de bas de page. Seules les surfaces utilisées pour des activités académiques doivent être incluses (par exemple, bâtiments administratifs, infrastructures d'enseignement, bâtiments d'activités pour étudiants et personnel, résidences universitaires, cantines).

Les forêts, champs et autres zones terrestres ne peuvent être comptabilisés que s'ils sont utilisés à des fins académiques, telles que cours sur le terrain, travaux pratiques, formation, recherche, enseignement et/ou activités d'engagement communautaire.

Preuves recommandées : cartes du campus montrant les emplacements, la taille des surfaces et les usages du sol pertinents.

Preuve requise.

### 1.6. Surface totale au sol des bâtiments du campus (m<sup>2</sup>)

Veillez fournir la surface totale occupée par les bâtiments en déclarant l'empreinte au sol cumulée (rez-de-chaussée) de tous les bâtiments universitaires sur le campus.

### 1.7. Surface totale des bâtiments du campus (m<sup>2</sup>)

Veillez fournir la surface totale de tous les bâtiments, incluant le rez-de-chaussée et les étages supérieurs.

Preuves recommandées : cartes du campus montrant l'emplacement des bâtiments et/ou calculs documentés des surfaces de bâtiment.  
Preuve requise.

#### 1.8. Ratio de la surface d'espaces ouverts par rapport à la surface totale (SI.1)

Veillez fournir le ratio en pourcentage entre la surface d'espaces ouverts et la surface totale du campus.

Formule :

$$SI1 (\%) = ((1.5 - 1.6) / 1.5) \times 100 \%$$

Veillez sélectionner une option :

[1] ≤ 1 %

[2] > 1 % – 80 %

[3] > 80 % – 90 %

[4] > 90 % – 95 %

[5] > 95 %

Preuves recommandées : cartes du campus montrant les espaces ouverts et les empreintes des bâtiments.

Preuve requise.

#### 1.9. Surface totale couverte par une végétation forestière utilisée pour la recherche, l'enseignement et/ou l'engagement communautaire (SI.2)

Veillez fournir le pourcentage de la surface du campus couverte par une végétation forestière par rapport à la surface totale du campus. La végétation forestière désigne une zone dominée par des arbres et une biodiversité associée (naturelle et/ou plantée), incluant une stratification verticale et un sous-bois, et est généralement gérée à des fins de conservation.

Afin de soutenir une déclaration cohérente dans différents contextes nationaux, veuillez préciser la définition de « forêt » appliquée par votre établissement (par exemple, une définition nationale, si applicable). Si aucune définition nationale n'est utilisée, vous pouvez vous référer à la définition de la FAO Forest Resources Assessment (FRA) : une terre de plus de 0,5 ha avec des arbres de plus de 5 m et une couverture de canopée de plus de 10 %, ou des arbres pouvant atteindre ces seuils in situ ; les terres principalement utilisées pour l'agriculture ou en usage urbain sont exclues.

La zone forestée doit :

- être la propriété de l'université ; et
- être utilisée à des fins académiques ou communautaires (recherche, enseignement et/ou engagement communautaire).

Si votre université est située dans une zone aride, vous pouvez déclarer la surface développée en végétation forestière, à condition qu'elle réponde aux exigences de la zone et qu'elle soit étayée par des preuves.

Veillez sélectionner une option (et fournir la surface totale en m<sup>2</sup>) :

[1] ≤ 2 %

[2] > 2 % – 10 %

[3] > 10 % – 25 %

[4] > 25 % – 35 %

[5] > 35 %

Les preuves recommandées incluent des cartes du campus, des documents de propriété foncière (si applicable), des photos et des marqueurs de localisation clairs. Preuve requise.

#### 1.10. Surface totale couverte par une végétation plantée (SI.3)

Veillez fournir le pourcentage de la surface du campus couverte par une végétation plantée, hors forêts, par rapport à la surface totale du campus.

Les éléments suivants peuvent être considérés comme végétation plantée :

- pelouses et jardins
- toits végétalisés
- zones de plantation en intérieur
- jardins verticaux

Toutes les surfaces déclarées doivent être appuyées par des preuves visuelles claires, telles que des plans de site, des noms de bâtiments et des images montrant clairement l'emplacement exact de la végétation.

Veillez sélectionner une option (et fournir la surface totale en m<sup>2</sup>) :

[1] ≤ 10 %

[2] > 10 % – 20 %

[3] > 20 % – 30 %

[4] > 30 % – 50 %

[5] > 50 %

Preuve requise.

#### 1.11. Nombre total d'étudiants réguliers

Veillez fournir le nombre total d'étudiants réguliers (à temps plein et à temps partiel). Les étudiants réguliers sont définis comme des étudiants inscrits et actifs sur un semestre (Effective Full-Time Students, EFTS), à l'exclusion des étudiants de courte durée (par exemple, étudiants en échange, formation continue et cours de courte durée).

Preuve requise.

#### 1.12. Nombre total d'étudiants en ligne

Veillez fournir le nombre total d'étudiants inscrits exclusivement en ligne, à l'exclusion des étudiants réguliers.

### 1.13. Nombre total de personnel académique et administratif

Veillez déclarer le nombre total de personnel académique effectif en équivalent temps plein (enseignants, professeurs et chercheurs) ainsi que le personnel administratif travaillant dans votre université, en indiquant clairement une date de référence ou une période de déclaration.

### 1.14. Surface d'espace ouvert par personne sur le campus (SI.4)

Veillez fournir la surface d'espaces ouverts par personne sur le campus. Seuls les espaces ouverts à l'intérieur du campus sont inclus. Si votre université dispose d'une forêt de campus utilisée pour la recherche, elle peut être déclarée au titre de la végétation forestière (SI.2), mais elle ne doit pas être incluse dans cet indicateur.

La formule (espace ouvert par personne) est la suivante :

$$SI4 \text{ (m}^2\text{/personne)} = (1.5 - 1.6) / (1.11 + 1.13)$$

Veillez sélectionner une option :

[1]  $\leq 10$  m<sup>2</sup>/personne

[2]  $> 10 - 20$  m<sup>2</sup>/personne

[3]  $> 20 - 40$  m<sup>2</sup>/personne

[4]  $> 40 - 70$  m<sup>2</sup>/personne

[5]  $> 70$  m<sup>2</sup>/personne

Preuve requise.

### 1.15. Infrastructures pour les personnes en situation de handicap, ayant des besoins spécifiques et/ou services liés à la maternité (SI.5)

Veillez fournir des informations sur les infrastructures du campus qui soutiennent les personnes en situation de handicap, les personnes ayant des besoins spécifiques et/ou les services liés à la maternité (par exemple, accès à la bibliothèque, salles de classe, toilettes, salles d'allaitement, accès aux transports, services de garde d'enfants).

Pour chaque infrastructure, veuillez fournir :

- des cartes du campus montrant l'emplacement, et
- une identification claire des bâtiments concernés.

Vous pouvez également fournir un tableau listant les infrastructures disponibles dans chaque bâtiment (par exemple, « Building A : salle d'allaitement, toilettes accessibles »).

Veillez sélectionner une option :

[1] Aucune

[2] Une politique est en place

[3] Les infrastructures sont en phase de planification

[4] Les infrastructures sont partiellement disponibles et opérationnelles

[5] Les infrastructures existent dans tous les bâtiments et sont pleinement

opérationnelles  
Preuve requise.

#### 1.16. Infrastructures de sécurité et de sûreté (SI.6)

Veillez fournir des informations sur les infrastructures du campus qui soutiennent la sécurité et la sûreté des usagers du campus.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Système de sécurité et de sûreté passif
- [2] Infrastructures de sécurité et de sûreté (CCTV, hotline/bouton d'urgence) disponibles et pleinement fonctionnelles
- [3] Infrastructures de sécurité et de sûreté (CCTV, hotline/bouton d'urgence, personnel certifié, extincteur, hydrant) disponibles et pleinement fonctionnelles
- [4] Infrastructures de sécurité et de sûreté disponibles et pleinement fonctionnelles, et le temps de réponse en cas d'accidents, crime, incendie et catastrophes naturelles est supérieur à 5 minutes
- [5] Infrastructures de sécurité et de sûreté disponibles et pleinement fonctionnelles, et le temps de réponse en cas d'accidents, crime, incendie et catastrophes naturelles est inférieur à 5 minutes

Preuve requise.

#### 1.17. Infrastructures de santé pour le bien-être des étudiants, du personnel académique et administratif (SI.7)

Veillez fournir des informations sur les infrastructures du campus soutenant les services de santé physique et mentale pour les étudiants, le personnel académique et le personnel administratif.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Infrastructures de santé (premiers secours) non disponibles
- [2] Infrastructures de santé (premiers secours, salle d'urgence, clinique et personnel) disponibles
- [3] Infrastructures de santé (premiers secours, salle d'urgence, clinique et personnel certifié) disponibles
- [4] Infrastructures de santé (premiers secours, salle d'urgence, clinique, hôpital et personnel certifié) disponibles
- [5] Infrastructures de santé (premiers secours, salle d'urgence, clinique, hôpital et personnel certifié) disponibles, systématisées, et accessibles au public

Preuve requise.

#### 1.18. Conservation de la flore, de la faune, de la vie sauvage et des ressources génétiques (SI.8)

Veillez fournir des informations sur les programmes du campus pour la conservation de la flore (plantes), de la faune (animaux), de la vie sauvage et/ou des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Vous pouvez inclure des informations telles que :

- nom du programme et périmètre
- types d'espèces
- nombre d'espèces
- durée de conservation
- population ciblée et/ou zone de conservation

Les progrès peuvent être déclarés comme un pourcentage du programme total prévu (mis en œuvre ou en cours) et doivent refléter les réalisations annuelles.

Nous encourageons les établissements à fournir :

- une liste de référence des espèces identifiées,
- une liste des espèces prévues pour la conservation, et
- un calendrier des activités de conservation, afin de démontrer un plan structuré et mesurable.

Veuillez sélectionner une option :

- [1] Programme de conservation en préparation
- [2] Programme de conservation mis en œuvre à 1 %–25 %
- [3] Programme de conservation mis en œuvre à 25 %–50 %
- [4] Programme de conservation mis en œuvre à 50 %–75 %
- [5] Programme de conservation mis en œuvre à plus de 75 %

Si les activités de conservation sont menées dans un autre lieu, votre université peut les inclure dans le document de preuve et inclure cette zone de conservation dans la surface totale du campus (Question 1.5).

Preuve requise.

#### 1.19. Impact des programmes Setting and Infrastructure dans le soutien aux ODD

Veuillez indiquer dans quelle mesure vos programmes Setting and Infrastructure (SI) contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Sélectionnez l'option qui reflète le mieux le nombre d'ODD soutenus directement par ces programmes.

Veuillez sélectionner une option :

- [1] Faible impact (soutien de 1–2 ODD)
- [2] Impact modéré (soutien de 3–5 ODD)
- [3] Impact significatif (soutien de 6–9 ODD)
- [4] Impact élevé (soutien de 10–13 ODD)
- [5] Impact très élevé (soutien de 14–17 ODD)

Preuve requise.

## 2. Energy and Climate Change (EC) : 20 %

Energy and Climate Change est la catégorie la plus fortement pondérée du classement, ce qui reflète le rôle central de la gestion de l'énergie et de l'action climatique dans la durabilité des campus. Elle évalue la manière dont les universités gèrent leur consommation d'énergie et répondent au changement climatique via des politiques, des programmes et des infrastructures, notamment des mesures d'efficacité et des initiatives liées au climat. Les indicateurs couvrent des domaines tels que les appareils économes en énergie, les bâtiments intelligents, les énergies renouvelables, la consommation d'électricité, les éléments de bâtiments verts, les programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et la mesure de l'empreinte carbone afin de promouvoir une gestion énergétique responsable et une réduction des impacts environnementaux.

### 2.1. Utilisation d'appareils économes en énergie (EC.1)

Veillez comparer le nombre d'appareils économes en énergie aux appareils conventionnels utilisés sur le campus et déclarer le pourcentage. Des exemples d'appareils économes en énergie incluent des climatiseurs respectueux de l'environnement, l'éclairage LED et des ordinateurs certifiés Energy Star.

Les preuves recommandées incluent des listes d'inventaire, des dossiers d'achat, des photos et/ou des documents des services techniques. Des cartes du campus peuvent être incluses, le cas échéant.

Veillez sélectionner une option :

[1] < 1 %

[2] 1 % - 25 %

[3] > 25 % - 50 %

[4] > 50 % - 75 %

[5] > 75 %

Preuve requise.

### 2.2. Surface totale des bâtiments intelligents sur le campus (m<sup>2</sup>)

Veillez fournir la surface totale (incluant le rez-de-chaussée et tous les étages) des bâtiments intelligents sur votre campus.

Un bâtiment peut être classé comme bâtiment intelligent s'il inclut des fonctionnalités centrales de bâtiment intelligent, telles que :

- Automatisation,
- Sécurité et sûreté (par exemple, capteurs, contrôle d'accès, CCTV/vidéosurveillance),
- Gestion de l'énergie,
- Systèmes d'eau et d'assainissement,

- Qualité de l'environnement intérieur (confort thermique et qualité de l'air), et
- Efficacité de l'éclairage (gestion de l'éclairage et éclairage à faible consommation).

Les exigences détaillées figurent à l'Annexe 3 et dans le modèle de preuve (Evidence Template).

Les bâtiments intelligents doivent être soutenus par des systèmes tels que :

- Building Management System (BMS),
- Building Information Modelling (BIM),
- Building Automation System (BAS), et/ou
- Facility Management System (FMS),

et inclure au moins cinq (5) fonctionnalités supplémentaires de bâtiment intelligent (dans la mesure du possible) qui sont intégrées ou interopérables avec BMS/BIM/BAS/FMS.

Ces systèmes soutiennent généralement la collecte de données, la surveillance, le contrôle et la gestion des systèmes du bâtiment, tels que la ventilation, l'hydraulique, l'éclairage, les systèmes motorisés, la sécurité et la prévention incendie.

Toutes les fonctionnalités intelligentes doivent contribuer à une performance environnementale positive tout au long du cycle de vie du bâtiment. Tout gain d'efficacité obtenu grâce aux systèmes intelligents doit être expliqué dans le rapport annuel de durabilité de l'université.

Preuves recommandées : liste des bâtiments, documentation des surfaces, preuve BMS/BIM/BAS/FMS (captures d'écran ou certificats), et description du système.

### 2.3. Mise en œuvre de bâtiments intelligents (EC.2)

Veillez indiquer le niveau de mise en œuvre des bâtiments intelligents en déclarant le pourcentage de la surface des bâtiments intelligents par rapport à la surface totale de tous les bâtiments du campus.

Formule :

$$EC2 (\%) = (2.2 / 1.7) \times 100$$

Veillez sélectionner une option :

[1] < 1 %

[2] 1 % - 25 %

[3] > 25 % - 50 %

[4] > 50 % - 75 %

[5] > 75 %

Preuves recommandées : cartes du campus (facultatif), une liste des bâtiments avec surfaces, et documents justificatifs.

Preuve requise.

#### 2.4. Nombre de sources d'énergie renouvelable sur le campus (EC.3)

L'utilisation de plusieurs sources d'énergie renouvelable indique un effort plus important pour diversifier l'approvisionnement énergétique.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucune
- [2] 1 source
- [3] 2 sources
- [4] 3 sources
- [5] Plus de 3 sources

#### 2.5. Sources d'énergie renouvelable et énergie annuelle produite (kWh)

Veillez sélectionner une ou plusieurs sources d'énergie renouvelable utilisées sur le campus et indiquer la quantité d'énergie produite (en kilowatt-heures, kWh). Si votre université utilise d'autres sources d'énergie renouvelable, vous pouvez les inclure dans les documents de preuve.

- [1] Aucune
- [2] Biodiesel (indiquer les kWh produits)
- [3] Biomasse propre (indiquer les kWh produits)
- [4] Énergie solaire (indiquer les kWh produits)
- [5] Géothermie (indiquer les kWh produits)
- [6] Énergie éolienne (indiquer les kWh produits)
- [7] Hydroélectricité (indiquer les kWh produits)
- [8] Cogénération chaleur-électricité, Combined Heat and Power / CHP (indiquer les kWh produits)

Notes (définitions) :

- Biodiesel : carburant renouvelable fabriqué à partir d'huiles et de graisses naturelles, utilisé comme alternative au diesel.
- Biomasse propre : matériaux organiques (par exemple, bois, résidus agricoles, algues) utilisés pour l'énergie avec un impact environnemental minimal.
- Énergie solaire : énergie provenant du soleil via des systèmes photovoltaïques (PV) ou solaires thermiques.
- Énergie éolienne : électricité produite par des éoliennes.
- Hydroélectricité : électricité produite par l'eau en mouvement (rivières/barrages).
- CHP : systèmes produisant simultanément de l'électricité et de la chaleur utile, ce qui améliore l'efficacité.

Preuves recommandées : spécifications du système, rapports de suivi de la production, photos, et/ou relevés de consommation ou de compteurs.

Preuve requise.

<https://uigreenmetric.com>

## 2.6. Consommation d'électricité par an (kWh)

Veillez fournir la quantité totale d'électricité utilisée au cours des 12 derniers mois sur l'ensemble de la zone universitaire (en kWh), y compris l'électricité pour l'éclairage, le chauffage, le refroidissement, les laboratoires et les autres opérations universitaires.

Preuves recommandées : factures d'électricité, rapports de comptage, ou documents d'audit énergétique certifiés.

Preuve requise.

## 2.7. Consommation d'électricité par population du campus (kWh par personne) (EC.4)

Veillez fournir la consommation totale d'électricité divisée par la population totale du campus.

Formule :

$$EC4 = 2.6 / (1.11 + 1.13)$$

Veillez sélectionner une option :

[1]  $\geq 2400$  kWh

[2]  $> 1500 - 2400$  kWh

[3]  $> 600 - 1500$  kWh

[4]  $\geq 250 - 600$  kWh

[5]  $< 250$  kWh

## 2.8. Ratio de la production d'énergie renouvelable par rapport à la consommation totale d'énergie par an (EC.5)

Veillez fournir le ratio de la production d'énergie renouvelable par rapport à la consommation annuelle totale d'énergie.

Veillez sélectionner une option :

[1]  $\leq 0.5$  %

[2]  $> 0.5$  % - 1 %

[3]  $> 1$  % - 2 %

[4]  $> 2$  % - 25 %

[5]  $> 25$  %

Preuve requise.

## 2.9. Éléments de mise en œuvre des bâtiments verts sur l'ensemble des bâtiments (EC.6)

Veillez indiquer combien d'éléments de bâtiment vert ont été mis en œuvre dans les bâtiments du campus (par exemple, ventilation naturelle, éclairage naturel complet, responsable énergie du bâtiment, certification de bâtiment vert, etc.). Les classifications des éléments de bâtiment vert sont disponibles à l'Annexe 2 et dans les modèles de preuve.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun (aucune mise en œuvre de bâtiment vert)
- [2] 1 élément
- [3] 2 éléments
- [4] 3 éléments
- [5] Plus de 3 éléments

Les preuves recommandées incluent des documents des bâtiments, des politiques, des photos, des documents de certification et/ou des rapports d'audit.

Preuve requise.

#### 2.10. Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) (EC.7)

Veillez sélectionner l'option qui reflète le mieux les programmes formels (à toute échelle) de votre université visant à réduire les émissions de GES.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun (un programme est nécessaire, mais aucune action n'a été engagée)
  - [2] Programme en préparation
  - [3] Programme(s) couvrant les émissions dans un seul périmètre (Scope 1, 2 ou 3)
  - [4] Programme(s) couvrant les émissions dans deux périmètres (Scope 1 et 2, ou Scope 1 et 3, ou Scope 2 et 3)
  - [5] Programme(s) couvrant les émissions dans les trois périmètres (Scope 1, 2 et 3)
- Preuve requise.

Veillez utiliser le Tableau 4 pour appuyer vos réponses.

**Tableau 4. Liste des sources d'émissions de gaz à effet de serre (Woo & Choi, 2013)**

Scope	Source d'émission	Description / exemples
Scope 1 (Émissions directes)	Combustion stationnaire	Carburant brûlé dans des équipements fixes (chaudières, chauffages, fours, moteurs).
	Combustion mobile	Carburant brûlé par les véhicules appartenant à l'institution.
	Émissions de procédé	Émissions directes liées à des procédés physiques/chimiques (hors combustion de carburant).
	Émissions fugitives	Fuites de réfrigérant provenant d'équipements de climatisation/réfrigération ; fuites de méthane lors du transport de gaz.
Scope 2 (Émissions indirectes)	Électricité achetée	Émissions liées à la production de l'électricité achetée utilisée par l'institution.
Scope 3 (Autres émissions indirectes)	Déchets	Émissions liées à l'incinération ou à la mise en décharge des déchets solides institutionnels.

Scope	Source d'émission	Description / exemples
	Eau achetée	Émissions liées à l'approvisionnement en eau achetée et à son utilisation.
	Déplacements domicile-campus	Émissions liées aux déplacements des étudiants et des employés.
	Voyages aériens	Émissions liées aux voyages aériens financés par l'institution.

Note : Les voyages aériens sont listés dans le Tableau 4 comme une source courante d'émissions Scope 3. Cependant, pour la Question 2.11 dans UI GreenMetric 2026, les universités doivent exclure les émissions liées aux vols, comme indiqué dans le questionnaire.

#### 2.11. Empreinte carbone totale (émissions de CO<sub>2</sub> au cours des 12 derniers mois, en tonnes métriques)

Veillez fournir l'empreinte carbone totale de votre université. Veuillez exclure les émissions liées aux vols et les sources de carbone secondaires (par exemple, consommation alimentaire, vaisselle et vêtements). Pour des consignes de calcul, veuillez vous référer à l'Annexe 4.

Preuves recommandées : feuilles de calcul, sources de données, hypothèses, et références.

Preuve requise.

#### 2.12. Empreinte carbone par population du campus (tonnes métriques par personne) (EC.8)

Veillez fournir l'empreinte carbone totale divisée par la population totale du campus.

Formule :

$$EC8 = 2.11 / (1.11 + 1.13)$$

Veillez sélectionner une option :

- [1] ≥ 2.05 tonnes métriques
- [2] > 1.11 - 2.05 tonnes métriques
- [3] > 0.42 - 1.11 tonnes métriques
- [4] > 0.10 - 0.42 tonnes métriques
- [5] < 0.10 tonne métrique

#### 2.13. Nombre de programme(s) innovant(s) en énergie et changement climatique (EC.9)

Veillez fournir le nombre total de programmes innovants liés à l'énergie et au changement climatique (par exemple, Smart Indoor Health and Comfort Systems, nouvelles approches énergétiques, nouvelles solutions d'atténuation, etc.).

Les programmes innovants sont définis comme ceux créés et développés par l'université, aboutissant à de nouvelles approches ou solutions pour l'efficacité énergétique, l'atténuation climatique et des résultats de durabilité. Les innovations éligibles incluent des technologies nouvelles, des inventions brevetées, des produits développés par l'université et des découvertes reconnues.

Les technologies ou systèmes achetés auprès de fabricants externes ne sont pas qualifiés.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun
- [2] 1 programme
- [3] 2 programmes
- [4] 3 programmes
- [5] Plus de 3 programmes

Les preuves recommandées incluent des documents de brevets ou de propriété intellectuelle, des rapports de projet, des prototypes, des publications, des prix ou une reconnaissance formelle.

Preuve requise.

#### 2.14. Programme(s) universitaire(s) à fort impact sur le changement climatique (EC.10)

Veillez sélectionner l'option qui décrit le mieux les programmes de votre université sur le changement climatique (risques, impacts, atténuation, adaptation, réduction des impacts et/ou alerte précoce). Les preuves justificatives doivent inclure les supports de formation et une liste des participants.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun
- [2] Programme en préparation
- [3] Formations, supports pédagogiques, séminaires ou activités mis en œuvre avec les communautés environnantes (niveau local)
- [4] Formations, supports pédagogiques, séminaires ou activités mis en œuvre au niveau national
- [5] Formations, supports pédagogiques, séminaires ou activités mis en œuvre au niveau international

Preuve requise.

#### 2.15. Impact des programmes Energy and Climate Change dans le soutien aux ODD

Veillez indiquer dans quelle mesure vos programmes Energy and Climate Change (EC) contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Sélectionnez l'option qui reflète le mieux le nombre d'ODD soutenus directement par ces programmes.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Faible impact (soutien de 1–2 ODD)

- [2] Impact modéré (soutien de 3–5 ODD)
  - [3] Impact significatif (soutien de 6–9 ODD)
  - [4] Impact élevé (soutien de 10–13 ODD)
  - [5] Impact très élevé (soutien de 14–17 ODD)
- Preuve requise.

### 3. Waste (WS) : 17 %

Cette catégorie porte sur la manière dont les universités réduisent et gèrent les déchets générés par les activités quotidiennes du campus. Elle met l'accent sur la prévention des déchets, le recyclage et les systèmes de traitement qui soutiennent des opérations de campus durables et réduisent les risques de pollution. Le périmètre inclut les initiatives 3R, la réduction du papier et du plastique, le traitement des déchets organiques et inorganiques, la gestion des déchets toxiques, ainsi que le traitement des eaux usées, en tant qu'éléments clés d'une gouvernance responsable des déchets sur le campus.

#### 3.1. Programme 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) pour les déchets universitaires (WS.1)

Veillez sélectionner l'option qui reflète le mieux les efforts actuels de votre université pour encourager le personnel et les étudiants à pratiquer les 3R (Reduce, Reuse, Recycle) :

- [1] Aucun
- [2] Programme 3R en préparation
- [3] Programme 3R mis en œuvre à 1 %–50 %
- [4] Programme 3R mis en œuvre à >50 %–75 %
- [5] Programme 3R mis en œuvre à >75 %

Les preuves recommandées incluent des documents de politique, des supports de campagne, des photos des installations et des rapports de programme.  
Preuve requise.

#### 3.2. Volume total de papier et de plastique produit cette année (tonnes)

Veillez fournir le volume total de papier et de plastique produit au cours des 12 derniers mois sur l'ensemble de votre zone universitaire (en tonnes).  
Preuve requise.

#### 3.3. Volume total de papier et de plastique produit l'année dernière (tonnes)

Veillez fournir le volume total de papier et de plastique produit au cours de l'année précédente sur l'ensemble de votre université (en tonnes).  
Preuve requise.

### 3.4. Programme visant à réduire l'utilisation du papier et du plastique sur le campus (WS.2)

Veillez sélectionner l'option qui reflète le mieux les programmes et/ou politiques formelles actuels de votre université pour réduire l'utilisation du papier et du plastique (par exemple, impression recto verso, réunions sans papier, notes et livres numériques, gourdes réutilisables, sacs réutilisables, emballages écoresponsables, « imprimer seulement si nécessaire », sacs cadeaux réutilisables):

- [1] Aucun
- [2] 1–3 programmes
- [3] 4–6 programmes
- [4] 7–10 programmes
- [5] Plus de 10 programmes

Les preuves recommandées incluent des documents de politique, des circulaires, des affiches, une documentation de programme, des photos, et/ou des dossiers d'achat. Preuve requise.

### 3.5. Volume total de déchets organiques produit cette année (tonnes)

Veillez fournir le volume total de déchets organiques produit au cours des 12 derniers mois sur l'ensemble de votre zone universitaire (en tonnes).

Preuve requise.

### 3.6. Volume total de déchets organiques produit l'année dernière (tonnes)

Veillez fournir le volume total de déchets organiques produit au cours de l'année précédente sur l'ensemble de votre université (en tonnes).

Preuve requise.

### 3.7. Volume total de déchets organiques traités cette année (tonnes)

Veillez fournir le volume total de déchets organiques traités au cours des 12 derniers mois sur l'ensemble de votre zone universitaire (en tonnes).

Preuve requise.

### 3.8. Traitement des déchets organiques (WS.3)

Cet indicateur évalue la manière dont une université gère les déchets organiques (par exemple, déchets alimentaires, déchets de légumes, matières végétales et autres déchets biodégradables).

Veillez sélectionner l'option qui décrit le mieux le traitement global de la majorité des déchets organiques :

- [1] Dépôt à ciel ouvert (open dumping)
- [2] Partiel (1 %–35 % traités)
- [3] Partiel (>35 %–65 % traités)
- [4] Partiel (>65 %–85 % traités)
- [5] Étendu (>85 % traités)

Preuves recommandées : documentation de l'installation de traitement, photographies, contrats avec des prestataires, et cartes du campus indiquant l'emplacement des installations (si pertinent).

Preuve requise.

### 3.9. Volume total de déchets inorganiques produit cette année (tonnes)

Veillez fournir le volume total de déchets inorganiques produit au cours des 12 derniers mois sur l'ensemble de votre université (en tonnes).

Preuve requise.

### 3.10. Volume total de déchets inorganiques produit l'année dernière (tonnes)

Veillez fournir le volume total de déchets inorganiques produit au cours de l'année précédente sur l'ensemble de votre université (en tonnes).

Preuve requise.

### 3.11. Volume total de déchets inorganiques traités cette année (tonnes)

Veillez fournir le volume total de déchets inorganiques traités au cours des 12 derniers mois sur l'ensemble de votre zone universitaire (en tonnes).

Preuve requise.

### 3.12. Traitement des déchets inorganiques (WS.4)

Veillez décrire la méthode de traitement des déchets inorganiques non toxiques (par exemple, papier, plastique, métal, verre, et déchets électroniques non classés comme dangereux).

Veillez sélectionner l'option qui décrit le mieux le traitement global de la majorité des déchets inorganiques :

[1] Brûlés en plein air

[2] Partiel (1 %–35 % traités)

[3] Partiel (>35 %–65 % traités)

[4] Partiel (>65 %–85 % traités)

[5] Étendu (>85 % traités)

Les preuves recommandées incluent des rapports de gestion des déchets, des contrats avec des recycleurs, des photos des stations de tri, et des cartes du campus (si pertinent).

Preuve requise.

### 3.13. Volume total de déchets toxiques produit cette année (tonnes)

Veillez fournir le volume total de déchets toxiques (dangereux) produit au cours des 12 derniers mois sur l'ensemble de votre université (en tonnes).

Preuve requise.

### 3.14. Volume total de déchets toxiques produit l'année dernière (tonnes)

Veillez fournir le volume total de déchets toxiques (dangereux) produit au cours de l'année précédente sur l'ensemble de votre université (en tonnes).

Preuve requise.

### 3.15. Volume total de déchets toxiques traités cette année (tonnes)

Veillez fournir le volume total de déchets toxiques (dangereux) traités au cours des 12 derniers mois sur l'ensemble de votre université (en tonnes).

Preuve requise.

### 3.16. Traitement des déchets toxiques (WS.5)

Veillez sélectionner l'option qui reflète le mieux la manière dont votre université gère les déchets toxiques (dangereux) (par exemple, piles, lampes fluorescentes et déchets chimiques de laboratoire). Cela inclut le fait que les déchets toxiques soient séparés, documentés et transférés à des prestataires tiers certifiés.

[1] Non gérés

[2] Partiel (1 %–35 % traités)

[3] Partiel (>35 %–65 % traités)

[4] Partiel (>65 %–85 % traités)

[5] Étendu (>85 % traités) ou le campus génère une quantité minimale de déchets toxiques

Les preuves recommandées incluent des SOP de déchets dangereux, des bordereaux ou registres (manifests/logbooks), des contrats avec des entreprises certifiées, des photos des zones de stockage étiquetées, et des permis (si disponibles).

Preuve requise.

### 3.17. Traitement des eaux usées (WS.6)

Veillez décrire en détail la méthode principale de traitement des eaux usées de votre université. Sélectionnez l'option qui décrit le mieux la manière dont la majorité des eaux usées est traitée et évacuée :

[1] Rejet non traité dans les cours d'eau

[2] Traitées avec un prétraitement (preliminary treatment)

[3] Traitées avec un traitement primaire (primary treatment)

[4] Traitées avec un traitement secondaire (secondary treatment)

[5] Traitées avec un traitement tertiaire (tertiary treatment)

Notes (définitions et exemples de preuves) :

- Prétraitement : dégrillage (gros solides), dessablage (sable et matériaux lourds), et séparation des huiles et graisses.  
Preuves : photos ou documentation des grilles et chambres à sable.
- Traitement primaire : sédimentation et/ou coagulation-floculation.  
Preuves : schémas ou registres d'exploitation des bassins de décantation.

- Traitement secondaire : procédés biologiques (croissance fixée ou en suspension), tels que boues activées ou biofiltres.  
Preuves : rapports et photos des unités biologiques et registres de suivi.
- Traitement tertiaire : traitement avancé permettant la réutilisation (désinfection, filtration, oxydation avancée).  
Preuves : résultats d'analyses de qualité de l'eau et description du système montrant les étapes finales.

Preuve requise.

### 3.18. Impact des programmes de gestion des déchets dans le soutien aux ODD

Veillez indiquer dans quelle mesure vos programmes Waste Management (WS) contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Sélectionnez l'option qui reflète le mieux le nombre d'ODD soutenus directement.

- [1] Faible impact (soutien de 1–2 ODD)
- [2] Impact modéré (soutien de 3–5 ODD)
- [3] Impact significatif (soutien de 6–9 ODD)
- [4] Impact élevé (soutien de 10–13 ODD)
- [5] Impact très élevé (soutien de 14–17 ODD)

Preuve requise.

## 4. Water (WR) : 11 %

Cette catégorie évalue la gestion responsable de l'eau et la protection des écosystèmes dans et autour de l'environnement du campus. Elle encourage les universités à réduire l'utilisation des eaux souterraines, renforcer la conservation de l'eau, étendre le recyclage ou la réutilisation, et protéger les habitats et écosystèmes environnants. Les indicateurs incluent les zones d'absorption de l'eau, les programmes de conservation, la mise en œuvre du recyclage, les équipements économes en eau, la consommation d'eau traitée et le contrôle de la pollution de l'eau afin de soutenir une gestion responsable de l'eau et réduire la pression environnementale.

### 4.1. Surface totale sur le campus dédiée à l'absorption de l'eau, hors zones forestières et végétation plantée (WR.1)

Veillez fournir le pourcentage de surfaces au sol sur le campus qui soutiennent l'absorption de l'eau (par exemple, sol, herbe, pavés perméables, zones d'infiltration, terrains synthétiques conçus pour le drainage), en excluant les zones forestières et les zones de végétation plantée déjà comptabilisées dans les indicateurs SI. Une surface d'absorption plus importante est souhaitable.

Les preuves peuvent inclure des cartes du campus, des plans de site ou une documentation montrant l'emplacement et la taille des zones d'absorption de l'eau.

Veillez sélectionner une option et indiquer la surface totale (m<sup>2</sup>) :

- [1] ≤ 2 % (indiquer la surface totale en m<sup>2</sup>)
- [2] > 2 %–10 % (indiquer la surface totale en m<sup>2</sup>)
- [3] > 10 %–20 % (indiquer la surface totale en m<sup>2</sup>)
- [4] > 20 %–40 % (indiquer la surface totale en m<sup>2</sup>)
- [5] > 40 % (indiquer la surface totale en m<sup>2</sup>)

Preuve requise.

#### 4.2. Programme de conservation de l'eau et mise en œuvre (WR.2)

Veillez sélectionner l'option qui décrit le mieux le stade actuel, dans votre université, d'un programme de conservation de l'eau systématique et formel (par exemple, systèmes de gestion de lacs ou d'étangs, récupération des eaux de pluie, réservoirs d'eau, biopores, puits de recharge, puits d'infiltration, ou autres infrastructures de conservation).

Les preuves peuvent inclure des politiques, des rapports de mise en œuvre, des photos, des plans techniques, et des cartes du campus montrant l'emplacement des systèmes.

- [1] Aucun (le programme est nécessaire, mais aucune action n'a été engagée)
- [2] Programme en préparation
- [3] 1 %–25 % d'eau conservée
- [4] > 25 %–50 % d'eau conservée
- [5] > 50 % d'eau conservée

Preuve requise.

#### 4.3. Mise en œuvre d'un programme de recyclage de l'eau (WR.3)

Cet indicateur évalue si l'université dispose de politiques formelles et d'une mise en œuvre pour le recyclage ou la réutilisation de l'eau (par exemple, utilisation d'eau recyclée pour les chasses d'eau, le lavage des véhicules, l'irrigation des espaces verts, ou d'autres usages non potables).

Les preuves peuvent inclure des politiques, des SOP, une documentation des systèmes de réutilisation, des photos, et des cartes du campus.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun (le programme est nécessaire, mais aucune action n'a été engagée)
- [2] Programme en préparation
- [3] 1 %–25 % d'eau recyclée
- [4] > 25 %–50 % d'eau recyclée
- [5] > 50 % d'eau recyclée

Preuve requise.

#### 4.4. Utilisation d'équipements économes en eau (WR.4)

Cet indicateur mesure dans quelle mesure les installations conventionnelles sont remplacées par des équipements économes en eau (par exemple, robinets

automatiques ou à capteur, robinets à faible débit, toilettes double chasse ou à haute efficacité, et pommes de douche économes en eau).

Les preuves peuvent inclure des dossiers d'achat, des photos, des listes d'inventaire et/ou des cartes montrant les lieux d'installation.

Veillez sélectionner une option :

[1] < 20 % d'équipements économes en eau installés

[2] 20 %–40 % installés

[3] > 40 %–60 % installés

[4] > 60 %–80 % installés

[5] > 80 % installés

Preuve requise.

#### 4.5. Consommation d'eau traitée (WR.5)

Veillez indiquer le pourcentage d'eau traitée consommée par rapport à l'ensemble des sources d'eau utilisées par votre université (par exemple, réservoirs d'eau de pluie, eaux souterraines, eaux de surface, approvisionnement municipal). L'eau traitée peut provenir de systèmes de traitement situés sur le campus et/ou hors campus, tant que l'université utilise l'eau traitée.

Les preuves peuvent inclure des factures d'eau, des rapports de systèmes de traitement, des relevés de compteurs et une documentation des sources d'eau.

Veillez sélectionner une option :

[1] Aucune

[2] 1 %–25 % d'eau traitée consommée

[3] > 25 %–50 % d'eau traitée consommée

[4] > 50 %–75 % d'eau traitée consommée

[5] > 75 % d'eau traitée consommée

Preuve requise.

#### 4.6. Contrôle de la pollution de l'eau sur la zone du campus (WR.6)

Veillez indiquer le stade des efforts de votre université en matière de contrôle de la pollution de l'eau afin d'empêcher l'eau polluée d'entrer dans le système d'eau du campus et dans les voies d'eau environnantes. L'eau polluée peut inclure le ruissellement des eaux pluviales contaminé par des déchets ou des produits chimiques, les eaux usées de laboratoire contenant des substances dangereuses, et les eaux de drainage contaminées par des huiles et graisses provenant des zones de stationnement.

Des exemples de mesures pertinentes incluent la surveillance de la qualité de l'eau (paramètres physiques, chimiques et biologiques), la gestion des eaux pluviales, l'amélioration du traitement des eaux usées, et des programmes de prévention de la pollution.

Les preuves peuvent inclure des rapports de suivi, des systèmes de gestion des déchets de laboratoire, des SOP, des photos, et des cartes des drains ou systèmes du campus.

Veillez sélectionner une option :

[1] Les politiques et programmes de contrôle de la pollution de l'eau sont au stade de conception

[2] Les politiques et programmes de contrôle de la pollution de l'eau sont au stade de construction

[3] Les politiques et programmes de contrôle de la pollution de l'eau sont au stade initial de mise en œuvre

[4] Les politiques et programmes de contrôle de la pollution de l'eau sont pleinement mis en œuvre et suivis occasionnellement

[5] Les politiques et programmes de contrôle de la pollution de l'eau sont pleinement mis en œuvre et suivis régulièrement

Preuve requise.

#### 4.7. Impact des programmes de gestion de l'eau dans le soutien aux ODD

Veillez indiquer dans quelle mesure vos programmes Water Management (WR) contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Sélectionnez l'option qui reflète le mieux le nombre d'ODD soutenus directement.

[1] Faible impact (soutien de 1–2 ODD)

[2] Impact modéré (soutien de 3–5 ODD)

[3] Impact significatif (soutien de 6–9 ODD)

[4] Impact élevé (soutien de 10–13 ODD)

[5] Impact très élevé (soutien de 14–17 ODD)

Preuve requise.

#### 5. Transportation (TR) : 17 %

Les indicateurs Transportation traitent la relation entre la mobilité, les émissions du campus et la qualité de l'air local. Cette catégorie promeut des politiques et des programmes qui réduisent la dépendance aux véhicules motorisés privés tout en améliorant l'accès à des options à plus faibles émissions, telles que les navettes de campus, la mobilité partagée et les transports à zéro émission (par exemple, vélos et véhicules électriques). Elle met aussi en avant une conception favorable aux piétons et un meilleur accès aux transports publics écologiques comme moyens pratiques de réduire l'empreinte carbone du campus et d'améliorer les résultats de santé.

##### 5.1. Nombre de voitures activement utilisées et gérées par l'université

Veillez indiquer le nombre de voitures exploitées sur le campus qui appartiennent à l'université et sont gérées par elle, y compris les véhicules opérés par des prestataires tiers pour le compte de l'université.

Veillez compter uniquement les voitures avec émissions (c'est-à-dire les voitures à moteur à combustion interne).

#### 5.2. Nombre de voitures entrant quotidiennement dans l'université

Veillez indiquer le nombre moyen de voitures qui entrent sur votre campus chaque jour. Utilisez une période d'échantillonnage équilibrée qui tienne compte à la fois des jours académiques réguliers et des jours de vacances ou de pauses universitaires.

Veillez compter uniquement les voitures avec émissions (c'est-à-dire les voitures à moteur à combustion interne).

#### 5.3. Nombre de motos entrant quotidiennement dans l'université

Veillez indiquer le nombre moyen de motos ou motocyclettes entrant sur votre campus par jour. Utilisez une période d'échantillonnage équilibrée qui tienne compte à la fois des jours académiques réguliers et des jours de vacances ou de pauses universitaires.

Veillez compter uniquement les motos ou motocyclettes avec émissions (c'est-à-dire à moteur à combustion interne).

#### 5.4. Nombre total de véhicules avec émissions divisé par la population totale du campus (TR.1)

Veillez calculer le nombre total de véhicules avec émissions, divisé par la population totale du campus.

Formule :

$$TR1 = (5.1 + 5.2 + 5.3) / (1.11 + 1.13)$$

Veillez sélectionner une option :

[1]  $\geq 1$

[2]  $> 0.5 - 1$

[3]  $> 0.125 - 0.5$

[4]  $> 0.045 - 0.125$

[5]  $< 0.045$

Preuve requise.

#### 5.5. Services de navette (TR.2)

Veillez décrire si des services de navette sont disponibles pour les déplacements à l'intérieur du campus, y compris si le service est gratuit ou payant, et s'il est opéré par l'université ou une autre partie.

Les preuves peuvent inclure des cartes d'itinéraires, des horaires de navettes, des politiques de service, des photos, et des cartes du campus montrant les trajets et arrêts.

Si des navettes ne sont pas proposées pour une raison positive (par exemple, la surface du campus est très petite, ou un autre service de transport à zéro émission est disponible), veuillez sélectionner « Non applicable ».

[1] Possible, mais non fourni par l'université

[2] Fourni (par l'université ou d'autres parties), régulier, mais non gratuit

[3] Fourni (par l'université ou d'autres parties), et l'université subventionne une partie du coût

[4] Fourni par l'université, régulier, et gratuit

[5] Fourni par l'université, régulier, et opéré avec des véhicules à zéro émission ; ou l'usage de navette n'est pas applicable

Preuve requise.

#### 5.6. Nombre de navettes opérant dans l'université

Veillez indiquer le nombre de navettes de campus en service dans votre université. Les navettes peuvent inclure des bus, des MPV, ou des minibus opérant à l'intérieur du campus.

#### 5.7. Nombre moyen de passagers par trajet de navette

Veillez indiquer le nombre moyen de passagers par trajet pour chaque navette. Cela peut être estimé sur la base de la capacité en sièges et du taux d'occupation habituel.

#### 5.8. Nombre total de trajets de navette par jour

Veillez indiquer le nombre total de trajets par jour pour chaque service de navette dans le tableau.

#### 5.9. Disponibilité de véhicules à zéro émission (ZEV) sur le campus (TR.3)

Veillez décrire dans quelle mesure votre université soutient l'usage de véhicules à zéro émission (ZEV) pour les déplacements sur le campus (par exemple, vélos, vélos électriques, trottinettes électriques, et véhicules électriques tels que voitures et motos électriques ; d'autres options de mobilité non émettrices peuvent aussi être incluses si pertinent).

Veillez sélectionner une option :

[1] Les ZEV ne sont pas disponibles

[2] L'usage des ZEV n'est pas possible ou pratique

[3] Les ZEV sont disponibles, mais non fournis par l'université

[4] Les ZEV sont disponibles, fournis par l'université, et facturés (usage payant)

[5] Les ZEV sont disponibles et fournis gratuitement par l'université\*

\*Utilisés régulièrement par la communauté du campus.

Preuve requise.

#### 5.10. Nombre moyen quotidien de véhicules à zéro émission (ZEV) sur le campus

Veillez indiquer le nombre moyen quotidien de ZEV sur votre campus, incluant les véhicules appartenant à l'université et les véhicules privés.

#### 5.11. Nombre total de ZEV divisé par la population totale du campus (TR.4)

Veillez calculer le nombre total de ZEV divisé par la population totale du campus.

Formule :

$$TR4 = 5.10 / (1.11 + 1.13)$$

Veillez sélectionner une option :

[1]  $\leq 0.002$

[2]  $> 0.002 - 0.004$

[3]  $> 0.004 - 0.008$

[4]  $> 0.008 - 0.02$

[5]  $> 0.02$

#### 5.12. Surface totale de stationnement au sol (m<sup>2</sup>)

Veillez fournir la surface totale de stationnement au niveau du sol sur le campus (en mètres carrés). Cette surface peut être estimée ou validée à l'aide d'outils de cartographie (par exemple, imagerie satellite).

#### 5.13. Ratio de la surface de stationnement au sol par rapport à la surface totale du campus (TR.5)

Veillez calculer le ratio de la surface de stationnement par rapport à la surface totale du campus.

Formule :

$$(5.12 / 1.5) \times 100 \%$$

Les preuves peuvent inclure des cartes du campus, des plans de site, ou des images annotées des zones de stationnement.

Veillez sélectionner une option :

[1]  $> 11 \%$

[2]  $> 7 \% - 11 \%$

[3]  $> 4 \% - 7 \%$

[4]  $> 1 \% - 4 \%$

[5]  $< 1 \%$

Preuve requise.

#### 5.14. Programme visant à limiter ou réduire les zones de stationnement au cours des 3 dernières années (TR.6)

Veillez sélectionner l'option qui reflète le mieux le programme de votre université pour limiter ou réduire les zones de stationnement au cours des trois dernières années.

Les preuves peuvent inclure des cartes du campus montrant les zones réduites, ainsi que des documents avant et après.

[1] Aucun

[2] En préparation

[3] Réduction de la surface de stationnement inférieure à 10 %

[4] Réduction de la surface de stationnement de 10 % à 30 %

[5] Réduction de la surface de stationnement supérieure à 30 %, ou la réduction du

stationnement a atteint sa limite pratique

Preuve requise.

#### 5.15. Nombre d'initiatives visant à réduire les véhicules privés sur le campus (TR.7)

Veillez sélectionner l'option qui reflète le mieux les initiatives de votre université pour réduire l'usage des véhicules privés sur le campus (par exemple, journées sans voiture, autopartage, augmentation des frais de stationnement, intégration aux transports publics, partage de vélos, abonnements à tarif réduit, restrictions sur les véhicules des étudiants).

[1] Aucune initiative

[2] 1 initiative

[3] 2 initiatives

[4] 3 initiatives

[5] > 3 initiatives, ou l'initiative n'est plus nécessaire

Preuve requise.

#### 5.16. Chemins piétons sur le campus (TR.8)

Veillez décrire dans quelle mesure des cheminements piétons sont disponibles et soutenus sur le campus.

Les preuves peuvent inclure des cartes du réseau piéton, des photos et des cartes du campus montrant les itinéraires piétons.

Veillez sélectionner une option :

[1] Aucun

[2] Disponibles

[3] Disponibles et conçus pour la sécurité

[4] Disponibles et conçus pour la sécurité et la commodité

[5] Disponibles, conçus pour la sécurité et la commodité, et partiellement dotés d'aménagements adaptés au handicap

Notes (définitions) :

- Sécurité : éclairage suffisant, séparation des voies de circulation, et mains courantes lorsque nécessaire
  - Commodité : pentes douces et rampes, ombrage partiel ou cheminements couverts, surfaces de marche confortables (par exemple, caoutchouc ou bois), orientation et signalétique claires
  - Adapté au handicap : rampes et dalles de guidage avec des conceptions adaptées aux personnes ayant un handicap physique
- Preuve requise.

5.17. Distance quotidienne approximative parcourue par les véhicules uniquement à l'intérieur du campus (km)

Veillez fournir la distance quotidienne approximative (en kilomètres) parcourue par les véhicules opérant uniquement à l'intérieur du campus (par exemple, bus, voitures et motos).

5.18. Impact des programmes Transportation dans le soutien aux ODD

Veillez indiquer dans quelle mesure vos programmes de transport (TR) contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, sur la base du nombre d'ODD soutenus directement.

- [1] Faible impact (soutien de 1 à 2 ODD)
  - [2] Impact modéré (soutien de 3 à 5 ODD)
  - [3] Impact significatif (soutien de 6 à 9 ODD)
  - [4] Impact élevé (soutien de 10 à 13 ODD)
  - [5] Impact très élevé (soutien de 14 à 17 ODD)
- Preuve requise.

6. Education and Research (ED) : 13 %

Cette catégorie fournit des informations de base sur la manière dont les universités développent la sensibilisation et les capacités en matière de durabilité par l'éducation, la recherche et les activités académiques associées. Elle encourage les établissements à documenter et communiquer l'enseignement, les résultats de recherche, les événements et les activités d'engagement liés à la durabilité, dans le cadre de leur stratégie et de leur responsabilité. En pratique, la catégorie aide à démontrer comment la durabilité est intégrée dans l'apprentissage institutionnel et la production de connaissances, y compris la manière dont les activités et objectifs sont communiqués aux parties prenantes internes et externes.

6.1. Nombre de cours ou matières liés à la durabilité proposés

Veillez déclarer le nombre de cours ou matières dont le contenu est lié à la durabilité proposés par votre université. Certaines universités ont déjà suivi cette information.

Un cours peut être comptabilisé comme lié à la durabilité si les thèmes de durabilité (environnementaux, sociaux, culturels et/ou économiques) constituent une part significative des résultats d'apprentissage, et non une simple mention brève. Vous pouvez identifier les cours pertinents en utilisant des mots-clés liés à la durabilité dans les titres ou descriptions de cours.

Exemple : Environmental Chemistry peut être comptabilisé comme un cours lié à la durabilité dans un programme de chimie.

Preuve requise.

## 6.2. Nombre total de cours ou matières proposés

Veillez déclarer le nombre total de cours ou matières proposés par votre université sur une année académique. Ce chiffre est utilisé pour déterminer la proportion d'enseignement lié à la durabilité dans les activités d'enseignement et d'apprentissage de l'université.

Preuve requise.

## 6.3. Nombre total de programmes d'études liés à la durabilité proposés

Veillez déclarer le nombre total de programmes d'études liés à la durabilité proposés par votre université. Cette information aide à décrire comment la durabilité est représentée dans l'offre académique de l'université.

Preuve requise.

## 6.4. Ratio des cours liés à la durabilité par rapport au total des cours ou matières (ED.1)

Veillez calculer le pourcentage de cours liés à la durabilité par rapport au nombre total de cours ou matières.

Formule :

$$(6.1 / 6.2) \times 100 \%$$

Veillez sélectionner une option :

[1]  $\leq 1$  %

[2]  $> 1 - 5$  %

[3]  $> 5 - 10$  %

[4]  $> 10 - 20$  %

[5]  $> 20$  %

## 6.5. Total des financements de recherche dédiés à la recherche sur la durabilité (USD)

Veillez fournir le montant annuel moyen des financements de recherche dédiés à la recherche sur la durabilité au cours des trois dernières années.

Preuve requise.

## 6.6. Total des financements de recherche (USD)

Veillez fournir le montant annuel moyen total des financements de recherche au cours des trois dernières années. Cela sera utilisé pour calculer la part des financements de recherche sur la durabilité par rapport au financement total de la recherche.

Preuve requise.

## 6.7. Ratio des financements de recherche sur la durabilité par rapport au financement total de la recherche (ED.2)

Veillez calculer le pourcentage des financements de recherche sur la durabilité par rapport au financement total de la recherche.

Formule :

$$(6.5 / 6.6) \times 100 \%$$

Veillez sélectionner une option :

[1]  $\leq 1 \%$

[2]  $> 1 - 10 \%$

[3]  $> 10 - 20 \%$

[4]  $> 20 - 40 \%$

[5]  $> 40 \%$

#### 6.8. Nombre d'enseignants et de chercheurs sur une année

Veillez fournir le nombre total d'enseignants et de chercheurs pour l'année de déclaration. Preuve requise.

Preuve requise.

#### 6.9. Nombre de publications scientifiques indexées sur la durabilité sur une année

Veillez fournir le nombre total de publications scientifiques indexées sur la durabilité pour l'année de déclaration. Les données peuvent être obtenues via Google Scholar, Scopus ou d'autres services d'indexation en utilisant des mots-clés tels que green, environment, sustainability, renewable energy et climate change.

Preuve requise.

#### 6.10. Ratio des publications sur la durabilité par rapport aux enseignants et chercheurs (ED.3)

Le ratio est calculé en divisant le nombre de publications sur la durabilité (6.9) par le nombre total d'enseignants et de chercheurs (6.8) sur la même période d'un an.

Formule :

$$6.9 / 6.8$$

Veillez sélectionner une option :

[1]  $< 0.5$

[2]  $0.5 - 1$

[3]  $> 1 - 2$

[4]  $> 2 - 3$

[5]  $> 3$

Preuve requise.

#### 6.11. Nombre d'événements liés à la durabilité (ED.4)

Veillez déclarer le nombre annuel moyen d'événements liés à la durabilité accueillis ou organisés par votre université au cours des trois dernières années (par exemple, conférences, ateliers, campagnes de sensibilisation, formations pratiques et festivals). Veillez sélectionner une option :

[1] 0

[2] 1 - 5

[3] 6 - 20

[4] 21 - 50

[5] > 50

Preuve requise.

#### 6.12. Activités d'organisations étudiantes liées à la durabilité par an (ED.5)

Veillez déclarer le nombre d'activités liées à la durabilité organisées par des organisations étudiantes (au niveau de la faculté ou de l'université) par an. Exemples : séminaires, webinaires, formations, événements sportifs, bazars promouvant des matériaux recyclés, et activités d'engagement communautaire.

Veillez sélectionner une option :

[1] 0

[2] 1 - 5

[3] 6 - 10

[4] 11 - 20

[5] > 20

Preuve requise.

#### 6.13. Nombre d'activités culturelles sur le campus (ED.6)

L'accès du public aux infrastructures du campus lors d'activités culturelles peut indiquer un impact sociétal plus large de l'environnement du campus et des efforts de durabilité de l'université. Les activités culturelles peuvent aussi être liées à des thèmes de durabilité. Les preuves peuvent être fournies sous forme de tableau ou de liste d'activités.

Veillez déclarer le nombre d'activités culturelles tenues sur le campus par an (par exemple, festivals culturels, théâtre, concerts, expositions).

Veillez sélectionner une option :

[1] Aucune

[2] 1 - 3 événements par an

[3] 4 - 6 événements par an

[4] 7 - 10 événements par an

[5] Plus de 10 événements par an

Preuve requise.

#### 6.14. Programmes universitaires de durabilité avec collaboration internationale (ED.7)

Veillez déclarer le nombre de programmes universitaires de durabilité avec collaborations internationales par an. Exemples : recherche conjointe, cours en ligne, voyages éducatifs, programmes de double diplôme, échanges étudiants et personnel, et stages.

Les preuves peuvent inclure des MoU ou MoA, des lettres officielles, ou des supports d'événement montrant l'implication institutionnelle (par exemple, logos et informations de co-organisation).

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun
- [2] 1 - 3 programmes par an
- [3] 4 - 6 programmes par an
- [4] 7 - 10 programmes par an
- [5] Plus de 10 programmes par an

Preuve requise.

#### 6.15. Projets de service à la communauté liés à la durabilité impliquant des étudiants (ED.8)

Veillez déclarer le nombre de projets de service à la communauté liés à la durabilité organisés par l'université et impliquant des étudiants par an.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun
- [2] 1 - 3 projets par an
- [3] 4 - 6 projets par an
- [4] 7 - 10 projets par an
- [5] Plus de 10 projets par an

Preuve requise.

#### 6.16. Nombre de start-ups liées à la durabilité (ED.9)

Veillez déclarer le nombre de start-ups liées à la durabilité initiées et gérées par votre université. Les start-ups peuvent être à but lucratif ou non lucratif, numériques ou non numériques, et peuvent impliquer des étudiants. Seules les start-ups créées au cours des trois dernières années sont comptabilisées.

Les preuves peuvent inclure la date de création de la start-up, la période d'activité, le revenu annuel (si disponible), et le nombre d'employés.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucune
- [2] 1 - 5 start-ups
- [3] 6 - 10 start-ups
- [4] 11 - 15 start-ups
- [5] Plus de 15 start-ups

Preuve requise.

#### 6.17. Nombre total de diplômés ayant des emplois verts (trois dernières années)

Veillez déclarer le nombre total de diplômés ayant obtenu des emplois verts au cours des trois dernières années. Les emplois verts sont des emplois décents qui contribuent à préserver ou restaurer l'environnement, incluant des rôles dans des secteurs traditionnels (par exemple, industrie manufacturière et construction) et émergents (par exemple, énergies renouvelables et efficacité énergétique).

Les emplois verts peuvent contribuer à améliorer l'efficacité énergétique et matérielle, réduire les émissions de gaz à effet de serre, minimiser les déchets et la

<https://uigreenmetric.com>

pollution, protéger les écosystèmes et soutenir l'adaptation au changement climatique.

Les preuves peuvent être fournies sous forme de tableau ou de liste (par exemple, année de diplomation, industrie ou secteur, et répartition).

Preuve requise.

#### 6.18. Nombre total de diplômés (trois dernières années)

Veillez déclarer le nombre total de diplômés de l'université au cours des trois dernières années, quel que soit le secteur d'emploi. Les preuves peuvent être fournies sous forme de tableaux ou de listes.

Preuve requise.

#### 6.19. Pourcentage de diplômés ayant des emplois verts (trois dernières années) (ED.10)

Veillez calculer le pourcentage de diplômés ayant des emplois verts au cours des trois dernières années, par rapport au nombre total de diplômés sur la même période.

Formule :

$$(6.17 / 6.18) \times 100 \%$$

Veillez sélectionner une option :

[1] ≤ 1 %

[2] > 1 - 5 %

[3] > 5 - 10 %

[4] > 10 - 20 %

[5] > 20 %

Preuve requise.

#### 6.20. Impact des programmes Education and Research dans le soutien aux ODD

Veillez indiquer dans quelle mesure vos programmes Education and Research (ED) contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, sur la base du nombre d'ODD soutenus directement.

[1] Faible impact (soutien de 1–2 ODD)

[2] Impact modéré (soutien de 3–5 ODD)

[3] Impact significatif (soutien de 6–9 ODD)

[4] Impact élevé (soutien de 10–13 ODD)

[5] Impact très élevé (soutien de 14–17 ODD)

Preuve requise.

### 7. Governance and Digitalization (GD) : 11 %

Governance and Digitalization couvre les facteurs institutionnels qui permettent la mise en œuvre de la durabilité, notamment les structures de gouvernance, la transparence et l'utilisation d'approches numériques. Elle mesure la manière dont

les universités renforcent la sensibilisation et la mise en œuvre de la durabilité auprès des étudiants, du personnel académique et du personnel professionnel via des politiques, des systèmes et des dispositifs institutionnels. La catégorie encourage également les universités à publier des rapports de durabilité et des rapports financiers, ainsi qu'à communiquer leurs stratégies, objectifs et progrès de manière transparente aux parties prenantes, dans le cadre d'une gouvernance responsable de la durabilité.

#### 7.1. Budget total de l'université (USD)

Veillez fournir le budget annuel moyen de l'université au cours des trois dernières années (USD).

#### 7.2. Budget de l'université pour les efforts de durabilité (USD)

Veillez fournir le budget annuel moyen alloué aux efforts de durabilité au cours des trois dernières années (USD). Cela peut inclure les infrastructures, les installations, les coûts de personnel, la recherche, les programmes et d'autres dépenses liées à la durabilité.

Dans la mesure du possible, veuillez ventiler le budget de durabilité selon les catégories UI GreenMetric (SI, EC, WS, WR, TR, ED, GD). Pour chaque catégorie, veuillez indiquer :

- le montant alloué (USD), et
- le pourcentage du budget total de durabilité.

#### 7.3. Pourcentage du budget de l'université consacré aux efforts de durabilité (GD1)

Veillez calculer le pourcentage du budget de durabilité (tel que décrit dans la Section 7.2) par rapport au budget total de l'université (Section 7.1).

Formule :

$$(7.2 / 7.1) \times 100 \%$$

Veillez sélectionner une option :

[1] ≤ 1 %

[2] > 1 - 5 %

[3] > 5 - 10 %

[4] > 10 - 15 %

[5] > 15 %

#### 7.4. Site web de durabilité géré par l'université (GD2)

Si votre université dispose d'un site web de durabilité, veuillez fournir ici l'adresse du site. Un bon site web de durabilité peut inclure des informations telles que les programmes de durabilité, les plans, les objectifs, les réalisations et des mises à jour qui aident à éduquer les étudiants et le personnel et à informer les parties prenantes externes.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Non disponible
- [2] Site web en cours ou en construction
- [3] Site web disponible et accessible
- [4] Site web disponible, accessible et mis à jour occasionnellement
- [5] Site web disponible, accessible et mis à jour régulièrement

#### 7.5. URL du site web de durabilité (si disponible)

Veillez fournir l'URL du site web de durabilité de votre université.

Preuve requise.

#### 7.6. Rapport de durabilité (GD3)

Veillez fournir un rapport de durabilité. Le rapport peut être basé sur un reporting ODD et/ou sur les indicateurs UI GreenMetric. Au minimum, il doit décrire la vision, la stratégie, les politiques, les programmes et la mise en œuvre de l'université. Une publication régulière annuelle doit être démontrée au moins sur les trois dernières années. Une information claire sur les objectifs et les réalisations est fortement encouragée.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Non disponible
- [2] Rapport de durabilité en préparation
- [3] Disponible mais non accessible au public
- [4] Rapport de durabilité accessible et publié occasionnellement
- [5] Rapport de durabilité accessible et publié annuellement

Preuve requise.

#### 7.7. URL du rapport de durabilité (si disponible)

Veillez fournir un lien URL vers votre rapport de durabilité.

Preuve requise.

#### 7.8. Rapport financier (GD4)

Veillez fournir le rapport financier officiel de l'université pour l'exercice fiscal le plus récent. Le rapport doit être approuvé formellement par un organe universitaire autorisé et présenter clairement les revenus institutionnels, les dépenses et l'allocation budgétaire. S'il est disponible publiquement, veuillez inclure le lien URL direct vers les données.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Non disponible
- [2] Rapport financier en préparation
- [3] Disponible mais non accessible au public
- [4] Rapport financier accessible et publié occasionnellement
- [5] Rapport financier accessible et publié annuellement

Preuve requise.

### 7.9. URL du rapport financier (si disponible)

Veillez fournir un lien URL vers votre rapport financier.

Preuve requise.

### 7.10. Existence d'une unité ou d'un bureau coordonnant la durabilité sur le campus (GD5)

Veillez décrire si votre université dispose d'une unité ou d'un bureau qui coordonne les programmes de durabilité. Les preuves peuvent inclure un décret ou une lettre officielle de création, un organigramme, des missions et une synthèse des programmes ou plans de travail.

Veillez sélectionner une option :

[1] Ad hoc / task force

[2] Unité ou bureau en cours de développement

[3] Unité ou bureau avec décret de création d'un dirigeant universitaire, structure et missions au stade initial

[4] Unité ou bureau avec décret de création d'un dirigeant universitaire, structure et missions opérationnels

[5] Unité ou bureau avec décret de création d'un dirigeant universitaire, structure et missions opérationnels et pilotant la mise en œuvre de la durabilité dans l'université

Preuve requise.

### 7.11. Nombre de personnel dédié soutenant la coordination de la durabilité

Veillez fournir le nombre total de membres du personnel formellement affectés à l'unité ou au bureau responsable de la coordination des initiatives de durabilité. Le personnel peut inclure des personnes à temps plein ou à temps partiel avec des responsabilités officielles de coordination de la durabilité.

### 7.12. Utilisation des TIC pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de durabilité (GD6)

Veillez fournir des informations sur la manière dont les TIC sont utilisées pour soutenir la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de durabilité alignés sur les critères UI GreenMetric (par exemple, plateformes numériques, tableaux de bord, systèmes, applications).

Veillez sélectionner une option :

[1] Aucune

[2] Stade de planification

[3] Mise en œuvre

[4] Mise en œuvre et évaluation

[5] Mise en œuvre, évaluation, et actuellement en révision ou amélioration

Preuve requise.

7.13. Politique d'usage des technologies numériques avancées, telles que l'intelligence artificielle et l'Internet des objets, pour soutenir la prise de décision, l'efficacité opérationnelle et la prestation de services dans les processus administratifs et académiques (GD7)

Veillez fournir des informations sur les politiques de l'université relatives à l'utilisation de technologies numériques avancées (par exemple IA et IoT) afin de soutenir la prise de décision, l'efficacité opérationnelle et la prestation de services dans les processus administratifs et académiques.

[1] Aucune politique

[2] Adoption initiale de la politique. Mise en œuvre limitée dans des unités spécifiques.

[3] Mise en œuvre partielle. La politique est utilisée dans plusieurs processus administratifs ou académiques, mais n'est pas intégrée à l'échelle de l'institution.

[4] Mise en œuvre large. La politique est intégrée dans plusieurs fonctions administratives et académiques et soutient la prise de décision courante et la prestation de services.

[5] Mise en œuvre avancée et intégrée. La politique est appliquée à l'échelle de l'institution, soutient systématiquement la prise de décision stratégique, l'optimisation opérationnelle et la prestation de services, et est continuellement évaluée et améliorée.

Preuve requise.

7.14. Conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) ou à des réglementations nationales équivalentes

Veillez fournir des informations sur la conformité de l'université aux réglementations sur la protection des données (par exemple RGPD, PDP, ISO ou réglementations nationales ou locales équivalentes). Les preuves peuvent inclure des politiques, des procédures, des mécanismes de consentement, des avis de confidentialité, et des structures institutionnelles pour la gestion de la protection des données et de la confidentialité.

Veillez sélectionner l'option qui reflète le mieux votre niveau actuel de conformité ou de mise en œuvre :

[1] Aucune politique ou mécanisme de protection des données n'est en place

[2] Cadre de conformité en préparation, incluant des projets de politiques ou procédures

[3] Conformité partiellement mise en œuvre, avec des politiques en place mais une application ou une couverture limitée

[4] Conformité pleinement mise en œuvre, suivie et appliquée dans la plupart des unités universitaires et systèmes numériques

[5] Conformité pleinement mise en œuvre, auditée régulièrement, améliorée en continu, et communiquée de manière transparente aux parties prenantes

Preuve requise.

#### 7.15. Nombre total de dirigeants institutionnels et de dirigeants adjoints

Veillez fournir le nombre total de dirigeants institutionnels et de dirigeants adjoints à tous les niveaux, y compris l'université, les facultés, les programmes d'études et les unités au niveau universitaire.

Preuve requise.

#### 7.16. Nombre de femmes occupant des postes de direction

Veillez fournir le nombre total de femmes dirigeantes occupant des postes de direction ou de direction adjointe au niveau de l'université, des facultés, des programmes d'études et des unités au niveau universitaire.

Preuve requise.

#### 7.17. Ratio de femmes dirigeantes par rapport au total des dirigeants institutionnels (GD8)

Veillez calculer le pourcentage de femmes dirigeantes par rapport au nombre total de dirigeants institutionnels, sur la base des équations 7.15 et 7.16.

Formule :

$$(7.16 / 7.15) \times 100 \%$$

Veillez sélectionner une option :

[1] ≤ 5 %

[2] > 5 - 20 %

[3] > 20 - 35 %

[4] > 35 - 50 %

[5] > 50 %

#### 7.18. Système anti-corruption et d'intégrité de l'université (GD9)

Veillez fournir des informations sur l'existence et la mise en œuvre de systèmes anti-corruption et d'intégrité au sein de l'université. Les preuves peuvent inclure des politiques, des règlements, des unités institutionnelles, des mécanismes de signalement et des programmes d'intégrité.

Veillez sélectionner une option :

[1] Aucun

[2] Le système anti-corruption et d'intégrité est actuellement au stade de planification

[3] Le système anti-corruption et d'intégrité a été mis en œuvre

[4] Le système anti-corruption et d'intégrité a été mis en œuvre et évalué

[5] Le système anti-corruption et d'intégrité a été mis en œuvre, évalué, et est actuellement révisé

Preuve requise.

#### 7.19. Système de lanceur d'alerte et de gestion des plaintes de l'université (GD10)

Veillez fournir des informations sur la disponibilité et la mise en œuvre d'un système de lanceur d'alerte et de gestion des plaintes. Les preuves peuvent inclure

des canaux de signalement, des procédures et des plateformes officielles pour soumettre des plaintes ou signaler des cas de harcèlement sexuel.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun
- [2] Le système de lanceur d'alerte et de gestion des plaintes est actuellement au stade de planification
- [3] Le système de lanceur d'alerte et de gestion des plaintes a été mis en œuvre
- [4] Le système de lanceur d'alerte et de gestion des plaintes a été mis en œuvre et évalué
- [5] Le système de lanceur d'alerte et de gestion des plaintes a été mis en œuvre, évalué, et est actuellement révisé

Preuve requise.

#### 7.20. Programme de littératie numérique via LMS pour les étudiants et le personnel (GD11)

Veillez fournir des informations sur les programmes de littératie numérique pour les étudiants, le personnel académique et le personnel administratif. Les programmes peuvent inclure des formations, des cours, des ateliers et des initiatives institutionnelles liées aux compétences numériques et à l'usage responsable de la technologie.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun
- [2] Le programme est actuellement au stade de planification
- [3] Le programme a été mis en œuvre
- [4] Le programme a été mis en œuvre et évalué
- [5] Le programme a été mis en œuvre, évalué, et est actuellement révisé

Preuve requise.

#### 7.21. Code d'éthique écrit applicable aux dirigeants universitaires, au personnel académique, au personnel administratif et aux étudiants (GD12)

Veillez fournir des informations sur la disponibilité d'un code d'éthique écrit applicable aux dirigeants universitaires, au personnel académique, au personnel administratif et aux étudiants. Les preuves peuvent inclure des documents officiels, des règlements et des politiques institutionnelles.

Veillez sélectionner une option :

- [1] Aucun code d'éthique écrit n'est disponible
- [2] Un code d'éthique est en préparation ou à l'état de projet
- [3] Un code d'éthique écrit est formellement établi, mais ne s'applique qu'à certains groupes ou n'est pas appliqué de manière cohérente
- [4] Un code d'éthique écrit s'applique à tous les groupes et est mis en œuvre et suivi
- [5] Un code d'éthique écrit s'applique à tous les groupes, est pleinement mis en œuvre, révisé régulièrement, et appliqué activement via des mécanismes

institutionnels  
Preuve requise.

### Soumission des données

Veillez soumettre les données annuelles les plus récentes disponibles selon votre cycle de collecte de données sur 12 mois (par exemple, pour les Questions 1.19, 2.6 et 2.8), sauf si une période de déclaration différente est spécifiquement demandée.

### Directives relatives aux preuves

C'est la huitième année où nous exigeons des preuves en accompagnement du questionnaire. Les preuves sont utilisées pour appuyer les données soumises pendant le processus d'examen par nos évaluateurs. Veuillez lire attentivement les directives suivantes.

1. Les preuves sont obligatoires, sauf pour certaines questions où elles peuvent être facultatives ou téléchargées séparément. L'absence de preuve peut entraîner une réduction du score ou un refus du score pour l'item concerné.
2. Toutes les preuves doivent suivre le modèle fourni à l'adresse suivante : <https://bit.ly/UIGreenmetricEvidences2026>
3. Les preuves peuvent être soumises sous forme de photos, graphiques, tableaux, jeux de données, documents, ou tout autre matériel pertinent.
4. Veuillez inclure une explication quantitative claire pour chaque preuve (par exemple, nombres, pourcentages, surface totale, comptages, dates ou résultats mesurés) afin d'appuyer ce qui est montré dans la figure.
5. Les preuves peuvent également inclure des cartes du campus montrant l'emplacement, la taille des surfaces ou la répartition des installations pertinentes pour chaque indicateur.
6. Toutes les descriptions doivent être rédigées en anglais. Si le document original n'est pas en anglais, veuillez fournir une traduction en anglais.
7. Veuillez noter que la taille maximale de chaque fichier de preuve est de 2 MB, et les formats acceptés sont .pdf. Si vous préférez fournir un lien comme preuve, veuillez vous assurer que le lien est accessible publiquement.

### Remerciements

UI GreenMetric souhaite exprimer sa sincère reconnaissance à Vishnu Juwono, S.E., M.I.A., Ph.D. ; Dr. Abellia Anggi Wardani, S.Hum., M.A. ; Rahmi, S.Hum., M.Sc., Ph.D. ; Sabrina Hikmah Ramadianti, S.Si. ; Dewinda Novitasari, S.T ; Dr. Jauzak Hussaini W., S.Kom., M.T. ; Riska Putri Hariyadi, S.IP., M.Si. ; Rayhana, S.Gz. ; Rinoto Cahyo Utomo, S.Tr. ; Siti Anisah, S.Si, M.A.B. ; Febi Priska Litami, <https://uigreenmetric.com>

S.I.A., M.A ; Elza Yunita Anwar, S.I.A. ; Anin Naimatul Kumala, S.Hum., et Muhamad Ferdy Firmansyah, S.E., M.Sc. pour leur précieux soutien et leur assistance dans la préparation du guide UI GreenMetric 2026.

UI GreenMetric exprime également sa sincère gratitude à Dr. Nyoman Suwartha, S.T., M.T., M.Agr. ; Prof. Ir. Gunawan Tjahjono, M.Arch., Ph.D. ; Prof. Dr. Raldi Hendro T. Koestoer, M.Sc. ; Prof. Dr. Ir. Tommy Ilyas, M.Eng. ; Prof. Dr.-Ing. Ir. Dwita Sutjiningsih, Dipl. HE. ; Dr. Ruki Harwahyu, M.T., M.Sc. ; Dr. Ir. Jaka Fajar Fatriansyah, M.Sc., IPM. ; et Dr.-Ing. Ir. Ova Candra Dewi, S.T., M.Sc., GP., IPU. pour leurs avis d'experts et leurs retours constructifs.

## Annexe 1

### 1. Setting and Infrastructure (SI) : 11 %

Indicateur Intitulé		Points
SI1	Ratio de la surface d'espaces ouverts par rapport à la surface totale	200
SI2	Surface totale du campus couverte par une végétation forestière utilisée pour la recherche, l'enseignement et/ou l'engagement communautaire	100
SI3	Surface totale du campus couverte par une végétation plantée	200
SI4	Surface totale d'espaces ouverts divisée par la population totale du campus	200
SI5	Infrastructures du campus pour les personnes en situation de handicap, besoins spécifiques et/ou services liés à la maternité	100
SI6	Infrastructures de sécurité et de sûreté	100
SI7	Infrastructures de santé pour le bien-être des étudiants, du personnel académique et du personnel administratif	100
SI8	Conservation : flore, faune, vie sauvage, ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou long terme	100
Total		1100

*SI1 (200 points) : Ratio de la surface d'espaces ouverts par rapport à la surface totale*

Option	Score
≤ 1 %	0.05 × 200
> 1 % à 80 %	0.25 × 200
> 80 % à 90 %	0.50 × 200
> 90 % à 95 %	0.75 × 200
> 95 %	1.00 × 200

*SI2 (100 points) : Surface couverte par une végétation forestière utilisée pour la recherche, l'enseignement et/ou l'engagement communautaire*

Option	Score
≤ 2 %	0.05 × 100

<b>Option</b>	<b>Score</b>
> 2 % à 10 %	0.25 × 100
> 10 % à 25 %	0.50 × 100
> 25 % à 35 %	0.75 × 100
> 35 %	1.00 × 100

*SI3 (200 points) : Surface couverte par une végétation plantée*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
≤ 10 %	0.05 × 200
> 10 % à 20 %	0.25 × 200
> 20 % à 30 %	0.50 × 200
> 30 % à 50 %	0.75 × 200
> 50 %	1.00 × 200

*SI4 (200 points) : Surface d'espaces ouverts divisée par la population totale du campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
≤ 10 m <sup>2</sup> /personne	0.05 × 200
> 10 à 20 m <sup>2</sup> /personne	0.25 × 200
> 20 à 40 m <sup>2</sup> /personne	0.50 × 200
> 40 à 70 m <sup>2</sup> /personne	0.75 × 200
> 70 m <sup>2</sup> /personne	1.00 × 200

*SI5 (100 points) : Infrastructures pour personnes en situation de handicap, besoins spécifiques et/ou maternité*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucune	0
Une politique est en place	0.25 × 100
Infrastructures en phase de planification	0.50 × 100
Infrastructures partiellement disponibles et opérationnelles	0.75 × 100

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Infrastructures disponibles dans tous les bâtiments et pleinement opérationnelles	1.00 × 100

*SI6 (100 points) : Infrastructures de sécurité et de sûreté*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Système de sécurité et de sûreté passif	0
Infrastructures (CCTV, hotline/bouton d'urgence) disponibles et pleinement fonctionnelles	0.25 × 100
Infrastructures (CCTV, hotline/bouton d'urgence, personnel certifié, extincteur, hydrant) disponibles et pleinement fonctionnelles	0.50 × 100
Infrastructures disponibles et pleinement fonctionnelles, et temps de réponse pour accidents, crime, incendie, catastrophes naturelles supérieur à 5 minutes	0.75 × 100
Infrastructures disponibles et pleinement fonctionnelles, et temps de réponse pour accidents, crime, incendie, catastrophes naturelles inférieur à 5 minutes	1.00 × 100

*SI7 (100 points) : Infrastructures de santé pour le bien-être*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Infrastructures de santé (premiers secours) non disponibles	0
Infrastructures (premiers secours, salle d'urgence, clinique et personnel) disponibles	0.25 × 100
Infrastructures (premiers secours, salle d'urgence, clinique et personnel certifié) disponibles	0.50 × 100
Infrastructures (premiers secours, salle d'urgence, clinique, hôpital et personnel certifié) disponibles	0.75 × 100
Infrastructures (premiers secours, salle d'urgence, clinique, hôpital et personnel certifié) disponibles, systématisées, et accessibles au public	1.00 × 100

*SI8 (100 points) : Conservation*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Programme de conservation en préparation	0.05 × 100
Programme de conservation mis en œuvre à 1 % à 25 %	0.25 × 100
Programme de conservation mis en œuvre à 25 % à 50 %	0.50 × 100

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Programme de conservation mis en œuvre à 50 % à 75 %	0.75 × 100
Programme de conservation mis en œuvre à > 75 %	1.00 × 100

## 2. Energy and Climate Change (EC) : 20 %

<b>Indicateur Intitulé</b>	<b>Points</b>
EC1 Utilisation d'appareils économes en énergie	200
EC2 Mise en œuvre de bâtiments intelligents	300
EC3 Nombre de sources d'énergie renouvelable sur le campus	300
EC4 Consommation totale d'électricité divisée par la population totale du campus (kWh par personne)	200
EC5 Ratio de la production d'énergie renouvelable divisé par la consommation totale annuelle d'énergie	200
EC6 Éléments de mise en œuvre de bâtiments verts, tels que reflétés dans l'ensemble des bâtiments	200
EC7 Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre	200
EC8 Empreinte carbone totale divisée par la population totale du campus (tonnes métriques par personne)	200
EC9 Nombre de programme(s) innovant(s) en énergie et changement climatique	100
EC10 Programme(s) universitaire(s) à fort impact sur le changement climatique	100
Total	2000

### *EC1 (200 points) : Appareils économes en énergie*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
< 1 %	0.05 × 200
1 % à 25 %	0.25 × 200
> 25 % à 50 %	0.50 × 200
> 50 % à 75 %	0.75 × 200
> 75 %	1.00 × 200

*EC2 (300 points) : Mise en œuvre de bâtiments intelligents*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
< 1 %	0.05 × 300
1 % à 25 %	0.25 × 300
> 25 % à 50 %	0.50 × 300
> 50 % à 75 %	0.75 × 300
> 75 %	1.00 × 300

*EC3 (300 points) : Nombre de sources d'énergie renouvelable sur le campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucune	0
1 source	0.25 × 300
2 sources	0.50 × 300
3 sources	0.75 × 300
> 3 sources	1.00 × 300

*EC4 (200 points) : Consommation d'électricité par personne*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
≥ 2400 kWh	0.05 × 200
> 1500 à 2400 kWh	0.25 × 200
> 600 à 1500 kWh	0.50 × 200
≥ 250 et < 600 kWh	0.75 × 200
< 250 kWh	1.00 × 200

*EC5 (200 points) : Ratio production d'énergie renouvelable / consommation totale annuelle d'énergie*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
≤ 0.5 %	0.05 × 200
> 0.5 % à 1 %	0.25 × 200
> 1 % à 2 %	0.50 × 200
> 2 % à 25 %	0.75 × 200

<b>Option</b>	<b>Score</b>
> 25 %	1.00 × 200

*EC6 (200 points) : Éléments de mise en œuvre de bâtiments verts*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun (il n'y a pas de mise en œuvre de bâtiment vert dans votre université)	0
1 élément	0.25 × 200
2 éléments	0.50 × 200
3 éléments	0.75 × 200
> 3 éléments	1.00 × 200

*EC7 (200 points) : Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun (un programme de réduction est nécessaire, mais rien n'a été fait)	0
Programme en préparation	0.25 × 200
Programme(s) visant à réduire les émissions dans un seul des trois périmètres (Scope 1 ou 2 ou 3)	0.50 × 200
Programme(s) visant à réduire les émissions dans deux des trois périmètres (Scope 1 et 2, ou Scope 1 et 3, ou Scope 2 et 3)	0.75 × 200
Programme(s) visant à réduire les émissions dans les trois périmètres (Scope 1, 2 et 3)	1.00 × 200

*EC8 (200 points) : Empreinte carbone par personne*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
≥ 2.05 tonnes métriques	0.05 × 200
> 1.11 à 2.05 tonnes métriques	0.25 × 200
> 0.42 à 1.11 tonnes métriques	0.50 × 200
> 0.10 à 0.42 tonnes métriques	0.75 × 200

<b>Option</b>	<b>Score</b>
< 0.10 tonne métrique	1.00 × 200

*EC9 (100 points) : Nombre de programmes innovants*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
1 programme	0.25 × 100
2 programmes	0.50 × 100
3 programmes	0.75 × 100
Plus de 3 programmes	1.00 × 100

*EC10 (100 points) : Programmes universitaires à fort impact sur le changement climatique*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
Programme en préparation	0.25 × 100
Formations, supports pédagogiques, séminaires ou conférences, activités mises en œuvre par les communautés environnantes	0.50 × 100
Formations, supports pédagogiques, séminaires ou conférences, activités mises en œuvre par des communautés au niveau national	0.75 × 100
Formations, supports pédagogiques, séminaires ou conférences, activités mises en œuvre par des communautés au niveau international	1.00 × 100

3. Waste (WS) : 17 %

<b>Indicateur Intitulé</b>	<b>Points</b>
WS1 Programme 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) pour les déchets de l'université	200
WS2 Programme visant à réduire l'utilisation du papier et du plastique sur le campus	300
WS3 Traitement des déchets organiques	300
WS4 Traitement des déchets inorganiques	300

<b>Indicateur Intitulé</b>	<b>Points</b>
WS5      Traitement des déchets toxiques	300
WS6      Traitement des eaux usées	300
Total	1700

*WS1 (200 points) : Programme 3R pour les déchets de l'université*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
Programme 3R en préparation	0.25 × 200
Programme 3R mis en œuvre à 1 - 50 %	0.50 × 200
Programme 3R mis en œuvre à > 50 - 75 %	0.75 × 200
Programme 3R mis en œuvre à > 75 %	1.00 × 200

*WS2 (300 points) : Programme visant à réduire l'utilisation du papier et du plastique sur le campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
1 - 3 programmes	0.25 × 300
4 - 6 programmes	0.50 × 300
7 - 10 programmes	0.75 × 300
Plus de 10 programmes	1.00 × 300

*WS3 (300 points) : Traitement des déchets organiques*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Dépôt à ciel ouvert (open dumping)	0
Partiel (1 - 35 % traités)	0.25 × 300
Partiel (> 35 - 65 % traités)	0.50 × 300
Partiel (> 65 - 85 % traités)	0.75 × 300
Étendu (> 85 % traités)	1.00 × 300

*WS4 (300 points) : Traitement des déchets inorganiques*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Brûlés en plein air	0
Partiel (1 - 35 % traités)	0.25 × 300
Partiel (> 35 - 65 % traités)	0.50 × 300
Partiel (> 65 - 85 % traités)	0.75 × 300
Étendu (> 85 % traités)	1.00 × 300

*WS5 (300 points) : Traitement des déchets toxiques*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Non gérés	0
Partiel (1 - 35 % traités)	0.25 × 300
Partiel (> 35 - 65 % traités)	0.50 × 300
Partiel (> 65 - 85 % traités)	0.75 × 300
Étendu (> 85 % traités) ou le campus produit une quantité minimale de déchets toxiques	1.00 × 300

*WS6 (300 points) : Traitement des eaux usées*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Rejet non traité dans les cours d'eau	0
Traitées avec un prétraitement	0.25 × 300
Traitées avec un traitement primaire	0.50 × 300
Traitées avec un traitement secondaire	0.75 × 300
Traitées avec un traitement tertiaire	1.00 × 300

4. Water (WR) : 11 %

<b>Indicateur Intitulé</b>	<b>Points</b>
WR1 Surface totale du campus dédiée à l'absorption de l'eau, hors forêt et végétation plantée	100

Indicateur Intitulé	Points
WR2 Programme de conservation de l'eau et mise en œuvre	200
WR3 Mise en œuvre d'un programme de recyclage de l'eau	200
WR4 Utilisation d'équipements économes en eau	200
WR5 Consommation d'eau traitée	200
WR6 Contrôle de la pollution de l'eau sur la zone du campus	200
Total	1100

*WR1 (100 points) : Surface d'absorption de l'eau hors forêt et végétation plantée*

Option	Score
≤ 2 %	0.05 × 100
> 2 % à 10 %	0.25 × 100
10 % à 20 %	0.50 × 100
> 20 % à 40 %	0.75 × 100
> 40 %	1.00 × 100

*WR2 (200 points) : Programme de conservation de l'eau et mise en œuvre*

Option	Score
Aucun (un programme de conservation est nécessaire, mais rien n'a été fait)	0
Programme en préparation	0.25 × 200
1 - 25 % d'eau conservée	0.50 × 200
> 25 - 50 % d'eau conservée	0.75 × 200
> 50 % d'eau conservée	1.00 × 200

*WR3 (200 points) : Mise en œuvre d'un programme de recyclage de l'eau*

Option	Score
Aucun (un programme de recyclage de l'eau est nécessaire, mais rien n'a été fait)	0

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Programme en préparation	0.25 × 200
1 - 25 % d'eau recyclée	0.50 × 200
> 25 - 50 % d'eau recyclée	0.75 × 200
> 50 % d'eau recyclée	1.00 × 200

*WR4 (200 points) : Utilisation d'équipements économes en eau*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
< 20 % d'équipements économes en eau installés	0.05 × 200
20 - 40 % installés	0.25 × 200
> 40 - 60 % installés	0.50 × 200
> 60 - 80 % installés	0.75 × 200
> 80 % installés	1.00 × 200

*WR5 (200 points) : Consommation d'eau traitée*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucune	0
1 - 25 % d'eau traitée consommée	0.25 × 200
> 25 - 50 % d'eau traitée consommée	0.50 × 200
> 50 - 75 % d'eau traitée consommée	0.75 × 200
> 75 % d'eau traitée consommée	1.00 × 200

*WR6 (200 points) : Contrôle de la pollution de l'eau sur la zone du campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Politiques et programmes au stade de conception	0.05 × 200
Politiques et programmes au stade de construction	0.25 × 200
Politiques et programmes au stade initial de mise en œuvre	0.50 ×

Option	Score
	200
Politiques et programmes pleinement mis en œuvre et suivis occasionnellement	0.75 × 200
Politiques et programmes pleinement mis en œuvre et suivis régulièrement	1.00 × 200

#### 5. Transportation (TR) : 17 %

Indicateur Intitulé	Points
TR1 Nombre total de véhicules (voitures et motos à moteur thermique) divisé par la population totale du campus	200
TR2 Services de navette	250
TR3 Disponibilité de véhicules à zéro émission (ZEV) sur le campus	200
TR4 Nombre total de véhicules à zéro émission (ZEV) divisé par la population totale du campus	200
TR5 Ratio de la surface de stationnement au sol par rapport à la surface totale du campus	200
TR6 Programme visant à limiter ou réduire la surface de stationnement sur le campus au cours des 3 dernières années	200
TR7 Nombre d'initiatives visant à réduire les véhicules privés sur le campus	200
TR8 Chemins piétons sur le campus	250
Total	1700

*TR1 (200 points) : Véhicules thermiques / population du campus*

Option	Score
≥ 1	0
> 0.5 à 1	0.25 × 200
> 0.125 à 0.5	0.50 × 200
> 0.045 à 0.125	0.75 × 200
< 0.045	1.00 × 200

*TR2 (250 points) : Services de navette*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Possible mais non fourni par l'université	0
Fourni (par l'université ou d'autres parties), régulier, mais non gratuit	0.25 × 250
Fourni (par l'université ou d'autres parties), et l'université contribue à une partie du coût	0.50 × 250
Fourni par l'université, régulier, et gratuit	0.75 × 250
Fourni par l'université, régulier, et véhicule à zéro émission ; ou l'usage de navette n'est pas applicable	1.00 × 250

*TR3 (200 points) : Disponibilité des ZEV sur le campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Les ZEV ne sont pas disponibles	0
L'usage des ZEV n'est pas possible ou pratique	0.25 × 200
Les ZEV sont disponibles, mais non fournis par l'université	0.50 × 200
Les ZEV sont disponibles, fournis par l'université, et facturés	0.75 × 200
Les ZEV sont disponibles, et fournis gratuitement par l'université	1.00 × 200

*TR4 (200 points) : Nombre total de ZEV / population du campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
≤ 0.002	0.05 × 200
> 0.002 à 0.004	0.25 × 200
> 0.004 à 0.008	0.50 × 200
> 0.008 à 0.02	0.75 × 200
> 0.02	1.00 × 200

*TR5 (200 points) : Ratio surface de stationnement au sol / surface totale du campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
> 11 %	0
> 7 à 11 %	0.25 × 200

<b>Option</b>	<b>Score</b>
> 4 à 7 %	0.50 × 200
> 1 à 4 %	0.75 × 200
< 1 %	1.00 × 200

*TR6 (200 points) : Programme de limitation ou réduction de la surface de stationnement sur 3 ans*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
En préparation	0.25 × 200
Réduction de la surface de stationnement inférieure à 10 %	0.50 × 200
Réduction de la surface de stationnement de 10 % à 30 %	0.75 × 200
Réduction de la surface de stationnement supérieure à 30 % ou réduction du stationnement atteignant sa limite	1.00 × 200

*TR7 (200 points) : Initiatives visant à réduire les véhicules privés sur le campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucune initiative	0
1 initiative	0.25 × 200
2 initiatives	0.50 × 200
3 initiatives	0.75 × 200
> 3 initiatives, ou l'initiative n'est plus nécessaire	1.00 × 200

*TR8 (250 points) : Chemins piétons sur le campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
Disponibles	0.25 × 250
Disponibles et conçus pour la sécurité	0.50 × 250

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Disponibles, conçus pour la sécurité et la commodité	0.75 × 250
Disponibles, conçus pour la sécurité, la commodité, et partiellement adaptés au handicap	1.00 × 250

#### 6. Education and Research (ED) : 13 %

<b>Indicateur Intitulé</b>	<b>Points</b>
ED1 Ratio des cours liés à la durabilité par rapport au total des cours ou matières	200
ED2 Ratio des financements de recherche sur la durabilité par rapport au financement total de la recherche	200
ED3 Ratio des publications scientifiques sur la durabilité par rapport aux enseignants et chercheurs sur une période d'un an	200
ED4 Nombre d'événements liés à la durabilité (environnement)	100
ED5 Nombre d'activités organisées par des organisations étudiantes liées à la durabilité par an	150
ED6 Nombre d'activités culturelles sur le campus	100
ED7 Nombre de programme(s) de durabilité de l'université avec collaborations internationales	100
ED8 Nombre de services à la communauté liés à la durabilité organisés par l'université et impliquant des étudiants	100
ED9 Nombre de start-ups liées à la durabilité	100
ED10 Pourcentage de diplômés ayant des emplois verts (trois dernières années)	50
Total	1300

*ED1 (200 points) : Ratio des cours liés à la durabilité / total des cours*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
≤ 1 %	0.05 × 200
> 1 - 5 %	0.25 × 200
> 5 - 10 %	0.50 × 200

**Option Score**

> 10 - 20 % 0.75 × 200

> 20 % 1.00 × 200

*ED2 (200 points) : Ratio des financements de recherche sur la durabilité / financement total de la recherche*

**Option Score**

≤ 1 % 0.05 × 200

> 1 - 10 % 0.25 × 200

> 10 - 20 % 0.50 × 200

> 20 - 40 % 0.75 × 200

> 40 % 1.00 × 200

*ED3 (200 points) : Ratio des publications sur la durabilité / enseignants-chercheurs (un an)*

**Option Score**

< 0.5 0

0.5 - 1 0.25 × 200

> 1 - 2 0.50 × 200

> 2 - 3 0.75 × 200

> 3 1.00 × 200

*ED4 (100 points) : Nombre d'événements liés à la durabilité*

**Option Score**

0 0

1 - 5 0.25 × 100

6 - 20 0.50 × 100

21 - 50 0.75 × 100

> 50 1.00 × 100

*ED5 (150 points) : Activités d'organisations étudiantes liées à la durabilité par an*

**Option Score**

0 0

### Option Score

1 - 5  $0.25 \times 150$

6 - 10  $0.50 \times 150$

11 - 20  $0.75 \times 150$

> 20  $1.00 \times 150$

*ED6 (100 points) : Nombre d'activités culturelles sur le campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucune	0
1 - 3 événements par an	$0.25 \times 100$
4 - 6 événements par an	$0.50 \times 100$
7 - 10 événements par an	$0.75 \times 100$
Plus de 10 événements par an	$1.00 \times 100$

*ED7 (100 points) : Programmes de durabilité avec collaborations internationales*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
1 - 3 programmes par an	$0.25 \times 100$
4 - 6 programmes par an	$0.50 \times 100$
7 - 10 programmes par an	$0.75 \times 100$
Plus de 10 programmes par an	$1.00 \times 100$

*ED8 (100 points) : Services à la communauté liés à la durabilité impliquant des étudiants*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
1 - 3 projets par an	$0.25 \times 100$
4 - 6 projets par an	$0.50 \times 100$
7 - 10 projets par an	$0.75 \times 100$
Plus de 10 projets par an	$1.00 \times 100$

*ED9 (100 points) : Nombre de start-ups liées à la durabilité*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucune	0
1 - 5 start-ups	$0.25 \times 100$
6 - 10 start-ups	$0.50 \times 100$
11 - 15 start-ups	$0.75 \times 100$
Plus de 15 start-ups	$1.00 \times 100$

*ED10 (50 points) : Pourcentage de diplômés avec emplois verts (trois dernières années)*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
$\leq 1 \%$	$0.05 \times 50$
$> 1 - 5 \%$	$0.25 \times 50$
$> 5 - 10 \%$	$0.50 \times 50$
$> 10 - 20 \%$	$0.75 \times 50$
$> 20 \%$	$1.00 \times 50$

7. Governance and Digitalization (GD) : 11 %

<b>Indicateur</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Points</b>
GD1	Pourcentage du budget universitaire consacré aux efforts de durabilité	200
GD2	Site web de durabilité géré par l'université	200
GD3	Rapport de durabilité	100
GD4	Rapport financier	100
GD5	Existence d'une unité ou d'un bureau coordonnant la durabilité sur le campus	100
GD6	Utilisation des TIC pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de durabilité	50
GD7	Politique d'usage des technologies numériques avancées (IA, IoT, etc.) pour soutenir la prise de décision, l'efficacité opérationnelle et la prestation de services	50

<b>Indicateur Intitulé</b>		<b>Points</b>
GD8	Ratio de femmes dirigeantes par rapport au total des dirigeants institutionnels	100
GD9	Système anti-corruption et d'intégrité de l'université	50
GD10	Système de lanceur d'alerte et de gestion des plaintes de l'université	50
GD11	Programme de littératie numérique via LMS pour les étudiants et le personnel	50
GD12	Code d'éthique écrit applicable aux dirigeants, au personnel académique, au personnel administratif et aux étudiants	50
Total		1100

*GD1 (200 points) : Pourcentage du budget de durabilité*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
≤ 1 %	0.05 × 200
> 1 - 5 %	0.25 × 200
> 5 - 10 %	0.50 × 200
> 10 - 15 %	0.75 × 200
> 15 %	1.00 × 200

*GD2 (200 points) : Site web de durabilité de l'université*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Non disponible	0
Site web en cours ou en construction	0.25 × 200
Site web disponible et accessible	0.50 × 200
Site web disponible, accessible, et mis à jour occasionnellement	0.75 × 200
Site web disponible, accessible, et mis à jour régulièrement	1.00 × 200

*GD3 (100 points) : Rapport de durabilité*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Non disponible	0
Rapport de durabilité en préparation	0.25 × 100

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Disponible mais non accessible au public	0.50 × 100
Rapport de durabilité accessible et publié occasionnellement	0.75 × 100
Rapport de durabilité accessible et publié annuellement	1.00 × 100

*GD4 (100 points) : Rapport financier*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Non disponible	0
Rapport financier en préparation	0.25 × 100
Disponible mais non accessible au public	0.50 × 100
Rapport financier accessible et publié occasionnellement	0.75 × 100
Rapport financier accessible et publié annuellement	1.00 × 100

*GD5 (100 points) : Unité ou bureau coordonnant la durabilité sur le campus*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Ad hoc / task force	0
Unité ou bureau en cours de développement	0.25 × 100
Unité ou bureau avec décret de création, structure et missions au stade initial	0.50 × 100
Unité ou bureau avec décret de création, structure et missions opérationnels	0.75 × 100
Unité ou bureau avec décret de création, structure et missions opérationnels et pilotant la mise en œuvre de la durabilité dans l'université	1.00 × 100

*GD6 (50 points) : Utilisation des TIC*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucune	0
Stade de planification	0.25 × 50
Mise en œuvre	0.50 × 50
Mise en œuvre et évaluation	0.75 × 50
Mise en œuvre, évaluation, et actuellement en révision ou amélioration	1.00 × 50

*GD7 (50 points) : Politique d'usage des technologies numériques avancées*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucune politique	0
Adoption initiale, mise en œuvre limitée dans des unités spécifiques	0.25 × 50
Mise en œuvre partielle, non intégrée à l'échelle de l'institution	0.50 × 50
Mise en œuvre large, intégrée, soutenant la prise de décision courante et la prestation de services	0.75 × 50
Mise en œuvre avancée et intégrée, institution-wide, évaluée et améliorée en continu	1.00 × 50

*GD8 (100 points) : Ratio de femmes dirigeantes*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
≤ 5 %	0
5 - 20 %	0.25 × 100
> 20 - 35 %	0.50 × 100
> 35 - 50 %	0.75 × 100
> 50 %	1.00 × 100

*GD9 (50 points) : Système anti-corruption et d'intégrité*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
Au stade de planification	0.25 × 50
Mis en œuvre	0.50 × 50
Mis en œuvre et évalué	0.75 × 50
Mis en œuvre, évalué, et actuellement révisé	1.00 × 50

*GD10 (50 points) : Système de lanceur d'alerte et de gestion des plaintes*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
Au stade de planification	0.25 × 50

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Mis en œuvre	0.50 × 50
Mis en œuvre et évalué	0.75 × 50
Mis en œuvre, évalué, et actuellement révisé	1.00 × 50

*GD11 (50 points) : Programme de littérature numérique via LMS*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun	0
Au stade de planification	0.25 × 50
Mis en œuvre	0.50 × 50
Mis en œuvre et évalué	0.75 × 50
Mis en œuvre, évalué, et actuellement révisé	1.00 × 50

*GD12 (50 points) : Code d'éthique écrit*

<b>Option</b>	<b>Score</b>
Aucun code d'éthique écrit n'est disponible	0
Code d'éthique en préparation ou à l'état de projet	0.25 × 50
Code d'éthique formellement établi mais appliqué seulement à certains groupes, ou non appliqué de manière cohérente	0.50 × 50
Code d'éthique s'appliquant à tous les groupes, mis en œuvre et suivi	0.75 × 50
Code d'éthique s'appliquant à tous les groupes, pleinement mis en œuvre, révisé régulièrement, et appliqué activement	1.00 × 50

TOTAL

**Total des points**

10000

## Annexe 2

### Liste des éléments de bâtiment vert

#### **GBI Non-Residential Existing Building | GBI Non-Residential New Construction (NRNC)**

##### **GBI Non-Residential Existing Building**

##### **GBI Non-Residential New Construction (NRNC)**

###### **Élément 1. Efficacité**

**énergétique** Design et performance- Performance EE minimale- Zoning de l'éclairage- Sous-comptage électrique- Énergies renouvelables- Performance EE avancée ou améliorée, BEI- Commissioning- Commissioning amélioré ou recommissioning- Commissioning post-occupation en continu Suivi, amélioration et maintenance- Suivi et amélioration EE- Maintenance durable

###### **Élément 1. Efficacité**

**énergétique** Design- Performance EE minimale- Zoning de l'éclairage- Sous-comptage électrique- Énergies renouvelables- Performance EE avancée, BEI- Commissioning Commissioning post-occupation Vérification et maintenance- Vérification EE

###### **Élément 2. Qualité de l'environnement**

**intérieur** Qualité de l'air- Performance IAQ minimale- Contrôle de la fumée de tabac dans l'environnement (ETS)- Surveillance et contrôle du CO<sub>2</sub>- Polluants de l'air intérieur- Prévention des moisissures Confort thermique- Confort thermique : contrôlabilité des systèmes- Efficacité de renouvellement d'air Confort visuel et acoustique de l'éclairage- Éclairage naturel (daylighting)- Contrôle de l'éblouissement dû à la lumière du jour- Niveaux d'éclairage électrique- Ballasts haute fréquence- Vues extérieures- Niveaux de bruit intérieur Vérification- IAQ avant et pendant l'occupation- Enquête de confort des occupants : vérification

###### **Élément 2. Qualité de l'environnement**

**intérieur** Qualité de l'air- Performance IAQ minimale- Contrôle de la fumée de tabac dans l'environnement (ETS)- Surveillance et contrôle du CO<sub>2</sub>- Polluants de l'air intérieur- Prévention des moisissures Confort thermique- Confort thermique : design et contrôlabilité des systèmes- Efficacité de renouvellement d'air Confort visuel et acoustique de l'éclairage- Éclairage naturel (daylighting)- Contrôle de l'éblouissement dû à la lumière du jour- Niveaux d'éclairage électrique- Ballasts haute fréquence- Vues extérieures- Niveaux de bruit intérieur Vérification- IAQ avant et pendant l'occupation- Enquête de confort post-occupation : vérification

###### **Élément 3. Planification et gestion durables du site**

Gestion des installations- Design et construction certifiés GBI- Gestion des façades extérieures des bâtiments- Gestion

###### **Élément 3. Planification et gestion durables du site**

Planification du site- Sélection du site- Réaménagement de friches industrielles (brownfield redevelopment)- Densité de

## GBI Non-Residential Existing Building

intégrée des nuisibles, contrôle de l'érosion et gestion paysagèreTransport- Priorité aux véhicules verts, faibles émissions et économes en carburant- Capacité de stationnementRéduction de l'effet d'îlot de chaleur- Végétation et toitureManuel d'utilisation du bâtiment

### Élément 4. Matériaux et

**ressources**Matériaux réutilisés et recyclés- Réutilisation et sélection de matériaux- Matériaux à contenu recyclé- Politique relative aux matériaux et ressources durables- Bois durable- Politique d'achats durablesGestion des déchets- Stockage, collecte et élimination des recyclablesProduits vertsRéfrigérants et agents propres

**Élément 5. Efficacité hydrique**Collecte et recyclage de l'eau- Collecte des eaux de pluie- Recyclage de l'eauEfficacité accrue- Efficience hydrique : irrigation et aménagement paysager- Équipements économes en eau- Système de comptage et détection de fuites

**Élément 6. Innovation-** Innovation et initiatives environnementales- Facilitateur Green Building Index

Adapté de « The Green Building Index (GBI) ». Pour plus d'informations : <https://www.greenbuildingindex.org/gbi-tools/Note> : Veuillez classier les

## GBI Non-Residential New Construction (NRNC)

développement et connectivité communautaireGestion de l'environnementGestion de la construction- Terrassements : contrôle de la pollution liée aux activités de construction- QLASSIC- Équipements de site pour les travailleursTransport- Accès aux transports publics- Priorité aux véhicules verts- Capacité de stationnementDesign- Conception des eaux pluviales : contrôle quantitatif et qualitatif- Végétation et toitureManuel d'utilisation du bâtiment

### Élément 4. Matériaux et

**ressources**Matériaux réutilisés et recyclés- Réutilisation et sélection de matériaux- Matériaux à contenu recycléRessources durables- Matériaux régionaux- Bois durableGestion des déchets- Stockage et collecte des recyclables- Gestion des déchets de constructionProduits vertsRéfrigérants et agents propres

**Élément 5. Efficacité hydrique**Collecte et recyclage de l'eau- Collecte des eaux de pluie- Recyclage de l'eauEfficacité accrue- Efficience hydrique : irrigation et aménagement paysager- Équipements économes en eau- Système de comptage et détection de fuites

**Élément 6. Innovation-** Innovation dans le design et initiatives de design environnemental- Facilitateur accrédité Green Building Index

Adapté de « The Green Building Index (GBI) ». Pour plus d'informations : <https://www.greenbuildingindex.org/gbi-tools/Note> : Veuillez classier les



**GBI Non-Residential Existing Building**

éléments de bâtiment vert dans votre université.

**GBI Non-Residential New Construction (NRNC)**

éléments de bâtiment vert dans votre université.

## Annexe 3

### Liste et description des exigences relatives aux bâtiments intelligents

Champ Thème		Code Exigence		Description
B	Automatisation	B1	BMS	Présence d'un Building Management System (BMS) ou Building Information Modelling (BIM) ou Building Automation System (BAS) ou Facility Management System (FMS) (exigence recommandée)
		B2	APP	Support interactif pour les utilisateurs via une application (APP) ou un service en ligne
S	Safety	S1	Intruder Alarm System	Système d'alarme anti-intrusion (recommandé : interfacé avec le BMS)
		S2	Fire-fighting	Système de lutte contre l'incendie (recommandé : interfacé avec le BMS)
		S3	Video surveillance	Système de vidéosurveillance (recommandé : interfacé avec le BMS)
		S4	Anti-flooding	Système anti-inondation (recommandé : interfacé avec le BMS)
E	Énergie	E1	Monitoring	Système d'acquisition automatique et d'enregistrement de la consommation d'énergie (recommandé : interfacé avec le BMS)
		E2	Management	Système de gestion automatique des approvisionnements et de la production d'énergie (recommandé : interfacé avec le BMS)
A	Eau	A1	Monitoring	Système d'acquisition automatique et d'enregistrement de la consommation d'eau (recommandé : interfacé avec le BMS)

Champ Thème	Code Exigence	Description
	A2	Recovery Système de récupération des eaux de pluie pour couvrir le rinçage et l'irrigation
I	I1	Thermal comfort Surveillance (recommandée : interfacée avec le BMS) des paramètres environnementaux liés au confort thermo-hygrométrique (c'est-à-dire température de l'air, humidité relative, vitesse de l'air, etc.)
	I2	Air quality Surveillance (recommandée : interfacée avec le BMS) des polluants (c'est-à-dire VOC, PM, CO <sub>2</sub> , etc.)
	I3	Real-time Programmation et gestion en temps réel selon le profil d'occupation des locaux (recommandé : interfacé avec le BMS)
	I4	Passive system Refroidissement passif et/ou systèmes d'exploitation ou de limitation pour des apports gratuits
L	L1	LEDs Luminaires à haute efficacité (LED)
	L2	Sensors Contrôle automatique de l'éclairage (recommandé : capteurs de présence et/ou de luminosité interfacés avec le BMS)
	L3	Shielding Ajustement des protections et contrôle solaire
	L4	Natural light Systèmes passifs pour exploiter la lumière naturelle

Note :

Veillez indiquer le Building Management System (BMS) ou Building Information Modelling (BIM) ou Building Automation System (BAS) ou Facility Management System (FMS) utilisé dans votre université.

Adapté de « UI GreenMetric 2018: Energy and Climate Change Guidelines for Compilation », par RUS Energia, 2019.

## Annexe 4

### Calcul de l'empreinte carbone par an

Cette annexe fournit un exemple simplifié pour estimer les émissions annuelles de gaz à effet de serre (empreinte carbone) en utilisant deux principales sources de données d'activité : l'électricité achetée et l'activité de transport sur le campus. Lorsque des données sont disponibles, il est encouragé que les universités calculent l'empreinte carbone de manière plus complète en incluant des sources d'émissions supplémentaires listées dans le Tableau 4 (Scope 1 à 3), telles que la combustion stationnaire de carburants, les émissions fugitives (réfrigérants), les déchets, l'eau achetée et les déplacements domicile-campus. L'exemple détaillé ci-dessous couvre uniquement l'électricité et le transport sur le campus.

Cependant, pour la Question 2.11, veuillez exclure les émissions liées aux vols et les sources de carbone secondaires (par exemple, consommation alimentaire, vaisselle et vêtements), comme indiqué dans le questionnaire. Pour les besoins du calcul, l'empreinte carbone est traitée comme du CO<sub>2</sub> équivalent (CO<sub>2</sub>e). Veuillez déclarer le résultat final en tonnes métriques, comme requis dans la Question 2.11.

Important : Les facteurs d'émission utilisés ci-dessous peuvent varier selon le pays, l'année et la méthodologie. Utilisez toujours les facteurs d'émission les plus pertinents et les plus récents pour votre contexte et documentez-les clairement dans le fichier de preuve.

#### A. Données d'activité requises (jeu de données minimum)

Préparez les données d'activité annuelles ou quotidiennes suivantes :

- Consommation d'électricité par an (kWh)
- Navettes opérant sur le campus : nombre de bus, trajets par jour, distance moyenne par trajet (km), nombre de jours d'exploitation par an
- Véhicules entrant sur le campus (voitures, motos) : nombre moyen par jour, distance moyenne parcourue à l'intérieur du campus par visite (km), nombre de jours d'exploitation par an

#### B. Facteurs d'émission (quoi utiliser et comment documenter)

Utilisez des facteurs d'émission crédibles et enregistrez, au minimum : la valeur du facteur, l'unité, l'année, et la source.

##### 1. Électricité (facteur d'émission du réseau)

Utilisez un facteur d'émission de l'électricité en kgCO<sub>2</sub>e/kWh (ou équivalent en tCO<sub>2</sub>e/MWh). Le facteur doit refléter le réseau électrique pertinent pour votre campus et l'année de référence la plus récente disponible.

## 2. Transport (choisir une méthode)

Choisissez une approche et appliquez-la de manière cohérente :

- Méthode 1 (préférée) : facteur véhicule-kilomètre (kgCO<sub>2</sub>e par véhicule-km)
- Méthode 2 : calcul basé sur le carburant (litres × kgCO<sub>2</sub>e/litre)

Note : Les facteurs d'exemple ci-dessous sont fournis uniquement à titre d'illustration. Remplacez-les par des facteurs documentés adaptés à votre contexte.

### C. Étapes de calcul (avec exemple détaillé)

#### a. Consommation d'électricité par an (Question 2.6)

Émissions liées à l'électricité achetée (tCO<sub>2</sub>e/an) :

$$\text{Emissions\_elec} = \text{Électricité (kWh)} \times \text{EF\_elec (kgCO}_2\text{e/kWh)} / 1\,000$$

Exemple :

Consommation d'électricité par an = 1 633 286 kWh

EF\_elec supposé = 0.84 kgCO<sub>2</sub>e/kWh (exemple uniquement)

$$\text{Emissions\_elec} = (1\,633\,286 \times 0.84) / 1\,000 = 1\,371.96 \text{ tCO}_2\text{e}$$

#### b. Transport par an (navettes sur le campus)

Étape 1 :

$$\text{VKT\_bus (km/an)} = \text{N\_bus} \times \text{Trajets/jour} \times \text{Distance/trajet} \times \text{Jours/an}$$

Étape 2 :

$$\text{Emissions\_bus (tCO}_2\text{e/an)} = \text{VKT\_bus} \times \text{EF\_bus (kgCO}_2\text{e/km)} / 1\,000$$

Exemple :

N\_bus = 15 ; Trajets/jour = 150 ; Distance/trajet = 5 km ; Jours/an = 240

$$\text{VKT\_bus} = 15 \times 150 \times 5 \times 240 = 2\,700\,000 \text{ km/an}$$

EF\_bus supposé = 0.10 kgCO<sub>2</sub>e/km (exemple uniquement)

$$\text{Emissions\_bus} = (2\,700\,000 \times 0.10) / 1\,000 = 270 \text{ tCO}_2\text{e}$$

#### c. Transport par an (voitures entrant sur le campus)

$$\text{VKT\_car (km/an)} = \text{N\_car/jour} \times \text{Distance/visite} \times \text{Jours/an} \times \text{Trip\_multiplier}$$

(Trip\_multiplier = 2 si un aller-retour est supposé)

$$\text{Emissions\_car (tCO}_2\text{e/an)} = \text{VKT\_car} \times \text{EF\_car (kgCO}_2\text{e/km)} / 1\,000$$

Exemple :

N\_car/jour = 2 000 ; Distance/visite = 5 km ; Jours/an = 240 ; Trip\_multiplier = 2

$$\text{VKT\_car} = 2\,000 \times 5 \times 240 \times 2 = 4\,800\,000 \text{ km/an}$$

EF\_car supposé = 0.20 kgCO<sub>2</sub>e/km (exemple uniquement)

$$\text{Emissions\_car} = (4\,800\,000 \times 0.20) / 1\,000 = 960 \text{ tCO}_2\text{e}$$

*d. Transport par an (motos entrant sur le campus)*

$VKT\_mc \text{ (km/an)} = N\_mc/\text{jour} \times \text{Distance}/\text{visite} \times \text{Jours}/\text{an} \times \text{Trip\_multiplier}$

$\text{Emissions\_mc (tCO}_2\text{e/an)} = VKT\_mc \times EF\_mc \text{ (kgCO}_2\text{e/km)} / 1\,000$

Exemple :

$N\_mc/\text{jour} = 4\,000$  ;  $\text{Distance}/\text{visite} = 5 \text{ km}$  ;  $\text{Jours}/\text{an} = 240$  ;  $\text{Trip\_multiplier} = 2$

$VKT\_mc = 4\,000 \times 5 \times 240 \times 2 = 9\,600\,000 \text{ km/an}$

$EF\_mc$  supposé =  $0.10 \text{ kgCO}_2\text{e/km}$  (exemple uniquement)

$\text{Emissions\_mc} = (9\,600\,000 \times 0.10) / 1\,000 = 960 \text{ tCO}_2\text{e}$

*e. Total des émissions par an*

$\text{Total Emissions} = \text{Emissions\_elec} + \text{Emissions\_bus} + \text{Emissions\_car} + \text{Emissions\_mc}$

Exemple :

$= 1\,371.96 + 270 + 960 + 960 = 3\,561.96 \text{ tCO}_2\text{e/an}$

*f. Optionnel (recommandé) : Empreinte carbone par population du campus (EC8)*

$\text{Empreinte carbone par personne} = \text{Total Emissions (tCO}_2\text{e/an)} / \text{Population du campus (étudiants + personnel)}$

Documentez le chiffre de population du campus et sa source dans le fichier de preuve.

Liste de contrôle des preuves (quoi joindre et décrire)

Dans le fichier de preuve, fournissez :

- Tableau des données d'activité (avec l'année de référence)
- Tableau des facteurs d'émission (valeur, unité, année de référence, source)
- Feuille de calcul montrant les formules et étapes intermédiaires
- Déclaration du périmètre (par exemple, uniquement sur le campus versus déplacements domicile-campus inclus)
- Confirmation que les vols et les sources de carbone secondaires sont exclus pour la Question 2.11



## **Bureau de UI GreenMetric**

Bâtiment Science Techno Park, 5e étage

Université d'Indonésie

Campus UI, Pondok Cina, Beji, Depok

Java occidental 16424, Indonésie

Tél. : +62 812-2911-4072

E-mail : [support@uigreenmetric.com](mailto:support@uigreenmetric.com)

**[uigreenmetric.com](http://uigreenmetric.com)**